

le Journal du Palais

Du 6 au 12 décembre 2021 - N° 4788

1,50€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE – (93^e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

Des chiffres pour mieux vivre la ville

Gilles Vuidel, ingénieur de recherche en calcul scientifique au laboratoire Théoriser et modéliser pour aménager (ThéMA) de l'université de Franche-Comté est lauréat du palmarès national Talents CNRS 2021. *Page 24*

Des parfums Dijonnais en ligne

Après avoir été rachetée en 2020, la Compagnie européenne des parfums se développe avec une stratégie notamment portée sur le web. *Page 6*

Les parcs d'Oscara s'organisent

Fraîchement créée, l'association Oscara Business Club a invité chefs d'entreprise et acteurs économiques autour des élus de la métropole et des communes concernées pour évoquer l'avenir des parcs d'Oscara, regroupement de sept parcs d'activité. *Page 6*

7 pages d'annonces légales

Lire les pages 13 à 19

Les CCI 21 et 71 ont fusionné



Fruit d'une dizaine d'années de travail et de réflexion, les Chambre de commerce et d'industrie Côte-d'Or Dijon métropole et Saône-et-Loire se sont officiellement réunies lundi 29 novembre pour ne devenir plus qu'une seule et

même CCI, la CCI métropole de Bourgogne. Cette dernière agira sur les deux départements de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire en faveur du développement des 48.000 entreprises du commerce, des services et de l'industrie. La

période électorale achevée, c'est la liste d'union patronale 21/71, élue par les chefs d'entreprise de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, qui conduira les affaires de la future CCI pour les cinq prochaines années. Pour l'occasion, les anciens et

derniers présidents de ces deux CCI territoriales, Xavier Mirepoix pour la Côte-d'Or et Michel Suchaut pour la Saône-et-Loire ont passé le flambeau à Pascal Gautheron, nouveau président fraîchement élu.

Page 8

Nouveau départ pour FM Logistic

Afin de soutenir sa croissance exponentielle sur le territoire national, le leader européen du marché de l'alimentation et des accessoires pour les animaux de compagnie -Fressnapf, maison-mère de Maxi Zoo en France -, a confié l'entrepôt, l'approvisionnement de

ses plus de 260 magasins et la préparation de ses commandes en ligne, à la plateforme logistique de Savigny-sur-Clairis dans l'Yonne. Un vrai challenge pour le poids lourd du secteur du transport, FM Logistic.

Page 3

Cap vers Noël, à la découverte des marchés. *Page 23*

CADEAUX ENTREPRISES
OFFREZ L'EXCELLENCE



FG.
FABRICE
GILLOTTE

DEMANDEZ VOTRE
DEVIS PERSONNALISÉ EN LIGNE

www.fabricegillotte.com

Gessica center
Hôtel d'entreprises

DIJON / LONGVIC
Parcs d'Oscara

Domiciliation

Salles de réunion

Bureau de passage

Bureaux permanents

**Permanence
téléphonique**

Secrétariat

8 chemin de la Noue
21600 LONGVIC
contact@gessicacenter.fr
03 80 52 03 52
www.gessicacenter.fr

R 28302 - 4788 - 1,50 €



Les risques naturels en région



La limitation des déchets en région



Les salariés et l'informatique



baromètre

Les habitants de la région face aux risques naturels

Sécheresse, inondations, vagues de froid, glissements de terrain, risque sismique, les risques naturels augmentent en nombre et en intensité en Bourgogne Franche-Comté. Toutefois, d'après la dernière étude menée par Assurance prévention, la perception des risques diminue lorsqu'il s'agit de considérer son environnement immédiat. En effet, si 95 % des habitants de la région ont le sentiment que ces risques naturels sont importants dans le monde, seul 57 % ressentent la même chose pour la région et 44 % pour leur zone d'habitation. Alors qu'un habitant sur deux (47 %) se déclare plutôt bien informé sur les risques naturels dans la région, 63 % se sentent mal informés sur les dispositifs disponibles pour se protéger ou protéger leur logement en cas de risques naturels.

Une région bonne élève pour limiter ses déchets

À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets qui s'est déroulée du 20 au 28 novembre, Suez a publié son baromètre annuel sur les Français et la réduction des déchets, en partenariat avec l'institut de sondage Odoxa. Cette nouvelle édition révèle l'intérêt grandissant des Français pour l'environnement, puisque neuf Français sur dix considèrent la réduction des déchets comme une priorité nationale. Un intérêt largement partagé par les habitants de la région Bourgogne Franche-Comté qui sont 88 % à se dire attentifs au quotidien. Éviter le gaspillage alimentaire est une pratique courante pour 73 % d'entre eux, tout comme 61 % privilégient l'eau du robinet aux bouteilles plastiques et 50 % recyclent leurs déchets dans un composteur.

Les salariés et l'informatique

D'après une récente étude réalisée par Harris interactive pour le compte de Fleet, plus d'un salarié sur deux (55 %) serait gêné dans son travail à cause de problèmes informatiques. Dans le palmarès des soucis, la lenteur arrive en tête pour 20 % et occasionne au passage une perte de temps considérable de 26 minutes par semaine. Suivent ensuite les problèmes de poids pour 16 % ou une taille d'écran trop petite pour 15 %. La nécessité de travailler avec un matériel informatique performant est d'autant plus importante avec l'avènement du télétravail. Mais ce besoin touche également à l'affect et au moral des salariés. En effet, pour neuf salariés sur dix, l'ordinateur joue un rôle essentiel dans leur bien-être au travail. Une notion essentielle puisque pour 58 % des cadres, la qualité du matériel informatique a une réelle influence sur leur volonté de quitter ou de rester dans une entreprise.

À Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre), l'atelier Les Guimards revisite la poterie et devient aujourd'hui l'une des manufactures tendance.



Nathalie Hurtault : « Le design nous a sauvés »



Si aujourd'hui la poterie Les Guimards à Saint-Amand-en-Puisaye se retrouve dans tous les grands titres de la presse décoration française et étrangère, exporte 50 % de sa production aux USA et en Asie, réalise un chiffre d'affaires de plus d'un demi-million d'euros (chiffres 2016) et orne les tables du très médiatique Cyril Lignac dans son bistrot parisien, Nathalie Hurtault qui a repris, avec son frère Christophe, l'atelier fondé par leurs parents en 1976 reste catégorique : « Nous restons des artisans ».

Pourtant, la vitrine du grand magasin offre un souffle nouveau dans l'idée que l'on peut se faire de la poterie : aménagement en show-room cosy, lignes modernes, cou-

leurs pétillantes – ou plus naturelles- exit le vieux service flammé déstructuré ou le bol en terre, Les Guimards ont révolutionné la poterie... à leur insu. Tout a changé au début des années 2000 : « Les revendeurs fermaient les uns après les autres. Le chiffre d'affaires fondait. Les stocks s'amoncelaient. En 2007, on était sur le point de licencier des gens que l'on connaissait depuis l'enfance, nous avons choisi de nous former ». Le salut va passer par l'EMA-CNIFOP (Centre international de formation aux métiers d'art et de la céramique) créé à Saint-Amand en 1976 et qui prépare les professionnels du secteur : « Nous nous sommes formés dans le design pour essayer de reconquérir un marché et de nous adapter à ce que les clients attendaient ». Deux ans plus tard naissent des col-

lections : « C'est la première fois que l'on pensait en termes de collection et non plus d'objet unique », mais aussi une nouvelle identité, Les Guimards et un nouveau métier : les potiers deviennent alors céramistes. Quinze ans plus tard, l'atelier – qui compte trois magasins- et qui était au bord de la banqueroute – dans la foulée d'autres enseignes qui n'ont pas voulu changer de cap – est une entreprise à succès, chantre de la poterie moderne qui n'a cependant pas perdu de son authenticité : « Nous sommes des artisans. La technique n'a pas changé. Le grès est celui de nos champs et la fabrication artisanale a cela de merveilleux que chaque objet est unique tant il y a de paramètres lors de la fabrication ».

ANTOINE GAVORY

Ils bougent.



THOMAS PAVIOT PREND LA DIRECTION DE L'ISAT DE NEVERS. Thomas Paviot, le nouveau directeur de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (Isat) a été nommé le 18 octobre. Élu par les membres du conseil d'administration de l'école, il prendra ses fonctions en janvier. « Je suis très optimiste quant à notre capacité collective à relever les défis. L'Isat est une pépite que nous devons faire encore davantage rayonner ! », a-t-il confié. Après une formation initiale aux Arts et métiers et à l'École normale supérieure, il a choisi de consacrer sa carrière professionnelle à l'enseignement et la recherche. En poste dans la région parisienne, il a enseigné à tous les niveaux de l'enseignement supérieur et dans toutes les structures, tout en conduisant une activité de recherche scientifique dans le domaine du numérique, à l'École centrale et aux Arts et métiers, avec de nombreuses collaborations industrielles et internationales. Arrivé à Nevers, il y a une dizaine d'années, en quête d'une meilleure qualité de vie, il a rapidement choisi de rejoindre l'Isat qui est, pour lui, « au carrefour d'ambitions industrielles, technologiques et sociétales de grande ampleur ».



LA VALLÉE DE L'ÉNERGIE A ÉLU SON NOUVEAU PRÉSIDENT. Lundi 22 novembre, le conseil d'administration de la Vallée de l'énergie a renouvelé ses instances de gouvernance. C'est ainsi qu'EDF a pris la présidence de l'association, confiée à Alain Daubas, d'EDF Bourgogne Franche-Comté. Il succède à Jean-Luc Habermacher, de General Electric. Le conseil d'administration a ensuite élu au poste de vice-président Damien Delmont, dirigeant de la société 3DLM, ainsi que douze membres au bureau exécutif. Cette assemblée a également été l'occasion de réaffirmer la vocation de la Vallée de l'énergie à répondre à un besoin de vision, d'anticipation et d'action collective pour répondre aux défis posés par la mutation du secteur de l'énergie, participer à la dynamique de ré-industrialisation du pays et concrétiser les opportunités fortes qui se dessinent pour le Nord Franche-Comté, en particulier dans le nucléaire et l'hydrogène. En réponse à ce contexte très évolutif, les membres du conseil et du bureau exécutif ont défini leurs premiers travaux : redéfinir le projet de l'association, préciser ses ambitions et ses objectifs ; mais aussi adapter ses modes de gouvernance et de fonctionnement pour encourager la mobilisation la plus large des adhérents.

décideurs

ENTREPRISES

Fressnapf et FM Logistic scellent leur union dans le Gâtinais

Logistique. Afin de soutenir sa croissance exponentielle sur le territoire national, le leader européen du marché de l'alimentation et des accessoires pour les animaux de compagnie – Fressnapf, maison-mère de Maxi Zoo en France –, a confié l'entreposage, l'approvisionnement de ses plus de 260 magasins et la préparation de ses commandes en ligne, à la plateforme logistique de Savigny-sur-Clairis dans l'Yonne. Un nouveau départ et un vrai challenge pour le site de FM Logistic.



À proximité immédiate de l'échangeur de Courtenay (Loiret) entre les autoroutes A6 et A19 et à quelques kilomètres de la région Île-de-France, la zone d'activités concertées (Zac) de Savigny-sur-Clairis constitue un emplacement stratégique pour les activités logistiques qui s'y sont considérablement développées depuis quelques années. Il y a cinq ans, FM Logistic a choisi d'implanter dans l'Yonne, une plateforme de 57.000 mètres-carrés afin d'assurer l'acheminement et le stockage des marchandises du groupe Carrefour. En février dernier, l'annonce par le géant de la grande distribution d'un vaste plan de réorganisation signifiait l'arrêt brutal de l'aventure du spécialiste de la Supply Chain dans le Gâtinais, mettant en péril les 220 emplois du site (dont 130 collaborateurs en CDI). Alors qu'un plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE) se profilait, la direction de l'entreprise apprenait à ses partenaires sociaux, le 15 avril dernier, la signature d'un contrat de cinq ans avec Fressnapf, propriétaire de l'enseigne Maxi Zoo en France, provoquant un véritable « ouf de soulagement ». Le 24 novembre, Français et Allemands ont tenu à célébrer cette coopération naissante en conviant partenaires et élus locaux, qui avaient

accompagné l'installation de FM Logistic sur le territoire. Le président du groupe, Jean-Christophe Machet, s'est félicité de ce rapprochement entre les deux entreprises familiales « à l'ADN particulier ». « Notre première responsabilité est de donner l'opportunité du long terme à nos salariés pour que chacun puisse grandir en toute quiétude. » D'autant que Fressnapf augure un avenir des plus radieux aux salariés icaunais.

Celui qui se présente comme le leader du secteur de l'alimentation et des accessoires pour les animaux de compagnie en Europe peut, en effet, s'enorgueillir d'afficher des résultats en tous points « stratosphériques ». À l'occasion des 30 ans de la création de Fressnapf, « nous avons terminé notre année anniversaire 2020 avec un chiffre d'affaires annuel de 2,65 milliards d'euros, soit une augmentation de 15,2 % par rapport à 2019. Cette situation nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité », explique Torsten Toeller, son fondateur. Cette année, Maxi Zoo n'a ouvert pas moins de 46 magasins, rien que sur le territoire national, et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. À l'horizon 2028, l'enseigne venue d'outre-Rhin entend créer un réseau de 630 espaces de vente, ce qui lui assurerait entre 20 et 25 % de parts de marché. Une offre BtoB à laquelle s'ajoute le e-commerce en pleine expansion. « L'arrivée de notre boutique en

ligne en septembre 2020 a accru de manière importante les commandes de nos clients, notamment en raison de la crise sanitaire. Grâce à cette nouvelle plateforme nationale, nous espérons ainsi gagner en efficacité et livrer plus rapidement nos marchandises, en magasin comme chez nos clients », explique, enthousiaste, Jan Wejbrandt, le P-DG de Maxi Zoo France.

PRÈS DE CINQ MILLIONS DE COLIS PAR AN

La plateforme logistique de Savigny-sur-Clairis doit devenir, à terme, la véritable « tour de contrôle » de Fressnapf en France - deuxième marché du groupe après l'Allemagne - en assurant l'entreposage et l'approvi-

sionnement de ses 263 magasins, mais aussi en préparant et en expédiant les commandes BtoC. Selon les prévisions, des flux annuels de 4,6 millions de colis sont attendus, dont 1,2 million issus des seules ventes en ligne. Quelques 15.000 références de produits vont être entreposées. Encore en phase de lancement, la préparation de commandes représente, quant à elle, une toute nouvelle activité pour les salariés icaunais. FM Logistic s'est, pour cela, appuyée sur l'innovation afin d'atteindre ces objectifs en équipant, notamment, ses collaborateurs d'exosquelettes pour le port de charges lourdes. « Nous avons apporté une attention particulière en matière d'ergonomie pour nos employés de Savi-

gny-sur-Clairis. À titre d'exemple, nous avons implémenté sur site des tapis anti-fatigue pour notre zone de contrôle, ainsi que la dernière version de l'Ergoskel, que nous avons co-développée avec l'Université de technologie de Compiègne (Oise). Concernant la sécurité, la totalité de nos effectifs a été formée au module de réalité virtuelle "Chasse aux risques", que nous avons lui aussi co-développé, aux côtés d'Immersive Factory », précise Yannick Buisson, directeur général Europe. Maxi Zoo France devrait atteindre 300 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021 et table sur une croissance minimale de 8 % chaque année.

STÉPHANE BOURDIER

FM Logistic, un poids lourd du secteur

■ Présente dans 14 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine, cette entreprise familiale créée en 1967 compte aujourd'hui quelque 27.000 collaborateurs. L'an dernier, elle a réalisé un chiffre d'affaires estimé à 1,4 milliard d'euros. Depuis quelques années, elle s'est engagée dans une politique Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ambitieuse, tant dans le domaine du bien-être au travail de ses salariés que dans celui de l'impact environnemental des ses activités. « FM Logistic s'est lancée dans le challenge de l'omnicanalité de la Supply Chain pour qu'elle soit plus résiliente, plus durable et plus responsable », affirme Jean-Christophe Machet. Cette transition énergétique, et stratégique,

l'amène à viser la neutralité carbone pour ses activités d'entreposage d'ici 2030. Outre sa plateforme logistique de Savigny-sur-Clairis, le groupe dont le siège social est basé à Phasbourg (Moselle), possède un autre site en Bourgogne Franche-Comté, à Fauverney (Côte-d'Or) dans le val de Saône. Ouvert en 2009, il s'étend sur 70.000 mètres-carrés et se situe à l'entrée de l'autoroute A39. En France, FM Logistic (6.300 salariés) a implanté au total 27 plateformes, soit 1,4 million de mètres-carrés de surface, et connaît une croissance annuelle moyenne de 10 %.

S. B.

Prévention. Si l'avalanche de défaillances annoncée au début de la crise sanitaire n'a finalement pas eu lieu, les professionnels de la prévention et du traitement des défaillances des entreprises alertent sur l'importance de la prévention auprès des chefs d'entreprise.

« Il faut sauver les entreprises pour sauver l'économie »

Dijon « On nous avait annoncé un mur de dépôts de bilan qui n'a jamais eu lieu et qui n'aura pas lieu », assure Jean-Joachim Bissieux, mandataire judiciaire à Dijon. Une situation qui trouve son explication dans l'ensemble des mesures mises en place par l'État pour subvenir aux besoins des entreprises et les protéger. « En fait, on se rend compte que la phase de prévention, essentielle dans le traitement des défaillances des entreprises, a été prise en charge par l'État, à travers les aides, l'activité partielle, les prêts garantis par l'État, les instructions auprès des Urssaf et de la DGFIP pour accorder des moratoires... Tout cela est complètement sorti des tribunaux, ce qui fait que nous n'avons plus aucune visibilité sur tout ce qui est prévention notamment », confie Véronique Thiebaut, mandataire judiciaire à Dijon. Pour Thibaud Poinard, lui aussi mandataire judiciaire, « la difficulté que cela risque d'engendrer, c'est qu'avec toutes ces aides, les entreprises qui vien-



dront nous voir dans six mois à un an arriveront dans des situations beaucoup plus dégradées parce qu'elles auront beaucoup plus d'endettement... ce qui fait qu'il nous sera plus compliqué de sauver ces entreprises ».

RENFORCER LA PRÉVENTION

« Pour cela, l'Urssaf est un bon tempo, affirme Marlène Loiseau, administratrice judiciaire. Entre les période de gel des remboursements des prêts et le gel des cotisations, on peut très bien imaginer que le déclencheur sera la reprise des paiements. Une échéance qui se retrouve continuellement reportée ». Les quatre profes-

sionnels de la prévention et du traitement des défaillances s'accordent à dire que le risque est de voir les entreprises arriver en procédures collectives dans un état davantage dégradé, fermant les portes à certaines procédures. Face à ce constat, ils rappellent l'importance de la prévention. « Le meilleur conseil et la meilleure entrée reste le président du tribunal de commerce. Il connaît toutes les procédures, il peut faire un premier diagnostic, c'est gratuit et confidentiel ! Il n'y a donc aucun danger pour le chef d'entreprise à pousser les portes du tribunal », confirme Mar-

lène Loiseau, complétée par Véronique Thiebaut : « La profession des administrateurs et mandataires judiciaires propose aussi des diagnostics gratuits. Nous avons des outils très efficaces mais aussi malheureusement très méconnus ».

DE NOUVELLES RÉFORMES

Si beaucoup de questions peuvent planer sur les modalités de remboursement des PGE, un arrêté du 8 juillet prévoit qu'en cas de procédure judiciaire, la garantie de l'État reste acquise. « Cela signifie qu'on peut imposer des délais en sauvegarde ou en redressement sur dix ans et en conciliation sur 15 ans et plus, selon la durée du contrat », détaille Thibaud Poinard. Ces deux dernières procédures viennent d'ailleurs elles aussi de connaître une réforme, puisqu'à compter du 1er octobre, le chef d'entreprise, qu'il soit en sauvegarde ou en redressement judiciaire est maintenant protégé quant à ses cautions.

ANTONIN TABARD

Le pouvoir des mots dans la gouvernance

EN COLLABORATION AVEC OLIVIER BERNARD, CONSEIL EN SÉMANTIQUE RELATIONNELLE ET PROFESSIONNELLE.



Rupture et changement managérial...

Il est une certitude intuitive que jusqu'ici la science n'a pas fondée mais dont l'expérience prouve l'efficacité : la progression personnelle créative n'est pas linéaire, elle s'inscrit dans le « conflit » et la « rupture » (attention : un « conflit » n'est pas un « affrontement » mais est à rattacher à l'étymologie de « confluent » : il s'agit de deux courants qui avant de se mêler (donc s'enrichir mutuellement) demandent un temps opérationnel).

La sémantique vient au secours des Relations Humaines en affirmant qu'écouter la langue, c'est se découvrir capable de « comprendre » (étymologiquement « prendre en commun », « cum » = « avec » et « prehendere » = « saisir ») les relations managériales.

Quitter le monde du (télé) travail quotidien pour interroger son activité professionnelle, s'impliquer dans le sport, s'immerger dans l'esprit de la montagne jouent pour l'adulte salarié le même rôle que la « récré » pour l'enfant scolarisé (rappelons que le mot « récréation » puise son sens dans son étymologie : « re-création »). S'autoriser à se lancer un défi non professionnel met en marche les outils de réussite puisés dans l'enfance et découvert par le jeu (la cour de récréation est l'espace d'usage des outils relationnels) en se rappelant que même l'étymologie est commune puisque le « jeu » de l'enfant préfigure « l'enjeu » de l'adulte. On ne peut « raisonner » que ce qui « résonne » en nous (fait écho) et la montagne est à la fois lieu d'écho et de prise de distance.

À la question d'Ibsen « Homme libre pour quoi gravis-tu la montagne ? », l'Homme libre répond « c'est du haut de la montagne que la structure du village est lisible ». Prendre de la hauteur (de vue) est indispensable, en RH on nomme cette distance « l'effet montgolferie ».

Le renouveau créatif demande trois piliers dont la sémantique témoigne : on ne peut « mouvoir » (mettre en marche) quelqu'un qu'en lui offrant de « s'émouvoir » (faire écho, déclencher des émotions) pour lui permettre de se « promouvoir » (grandir, aller plus loin dans le mouvement).

Même triptyque linguistique pour les mots : la « locomotion » (créativité du groupe) passe par « l'émotion » (dépassement des relations professionnelles aseptisées) pour permettre « la promotion » (aptitude constante au changement). En guise de conclusion provisoire, il suffit de se faire confiance en « se regardant faire » : un adulte apprend tout de lui-même en se prenant pour « miroir », retenons que le miroir n'a qu'une fonction : « réfléchir » et qu'il est utile de renverser les données : « réfléchir » c'est « se regarder faire » en pédagogie de la réussite : systématiser ce qui est efficace et ainsi dégager du temps pour peaufiner ce qui l'est moins.

En image



Saulieu Lundi 1er décembre la rue d'Argentine à Saulieu devenait officiellement avenue Bernard Loiseau. Un hommage posthume au célèbre cuisinier triplement étoilé, tragiquement disparu en 2003, dont l'établissement le



Relais Bernard Loiseau a fait connaître cette ville de Côte-d'Or dans le monde entier. L'initiative est venue de la collectivité et de sa maire, Martine Mazilly, comme un légitime retour de l'investissement jamais démenti du grand chef pour la promotion des terroirs sédelociens



et morvandiaux. Émue Dominique Loiseau confiait que : « jamais Bernard n'aurait imaginé, en arrivant ici il ya 24 ans, qu'il aurait un jour une avenue à son nom. C'est une source de fierté immense et un témoignage pour les nouvelles générations ». « Quelle autre ville

que Saulieu aurait pu baptiser une avenue Bernard Loiseau. D'ailleurs Saulieu n'est-il pas l'anagramme parfait de Loiseau ? », constatait, quant à elle, Isabelle Bourion, sous-préfète de Montbard.

FRÉDÉRIC CHEVALIER

L'État au service de l'attractivité de l'industrie régionale

Économie. Le maintien de l'industrie sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté est un enjeu stratégique important pour l'État en région. Première région industrielle de France en part d'emploi, l'État a été au chevet des entreprises durant la crise sanitaire et poursuit ses engagements en allouant une nouvelle enveloppe commune État-région pour continuer à accompagner les industries dans leurs investissements.



Première région industrielle de France pour la part d'emploi industriel dans l'emploi salarié régional (21 % soit 167.000 salariés dans l'industrie en 2021), la Bourgogne-Franche-Comté se classe au quatrième rang pour la part de la valeur ajoutée industrielle qui représente 18,5 % de la valeur ajoutée régionale. Si l'industrie régionale regroupe 6 % de l'emploi industriel français et 5 % de la valeur ajoutée industrielle nationale, elle fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part des élus et des pouvoirs publics. « Du Creusot à Belfort, de Montbard à Montbéliard, la Bourgogne-Franche-Comté est le berceau de nombreuses industries automobiles et métallurgiques, qui ont forgé l'histoire régionale, témoigne Fabien Sudry, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté. L'industrie dans la région a malgré tout beaucoup souffert : entre 2006 et 2015 par exemple, ses dix territoires d'industrie ont perdu au total 32.000 emplois, dont 29.000 dans le secteur de l'industrie ». Si la région a été particulièrement impactée par la crise de 2008, le repli démographique et la forte dépen-



Fabien Sudry, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, et Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté ont pris la parole en compagnie de Patrice Bouillot le 24 novembre dernier en sein de l'entreprise R. Bourgeois à Besançon (photo de droite). De son côté, Natacha Vieille, sous-préfète à la relance, et Eric Pierrat, secrétaire général pour les Affaires régionales se sont rendu au sein de l'entreprise AVS communication, bénéficiaire du guichet industrie du futur, à la rencontre d'Arthur Deballon (photo en haut à droite), et Fabienne Balussou, (ex) préfète de la Haute-Saône a visité Bazaille découpage à Marnay (photo en bas à droite). Crédits photos : Préfecture de région

dance aux groupes étrangers, son industrie se renouvelle aujourd'hui. « Nous sommes dans une période où, avec la crise sanitaire, chacun a pris conscience de l'importance de maintenir des activités et des industries sur le territoire, avec l'enjeu de la relocali-

sation de l'activité, ou en tout cas de la maîtrise des chaînes d'approvisionnement, complète Natacha Vieille, sous-préfète à la relance auprès du préfet de région. Il est donc essentiel de soutenir les industriels dans leurs projets d'investissements actuels, qui sont créateurs d'emplois ».

ont été soutenus en Bourgogne-Franche-Comté, à hauteur de 244,4 millions d'euros de subventions, pour un montant d'investissement total par ces entreprises de plus de 1,4 milliard d'euros, détaille la sous-préfète. À quoi s'ajoutent une centaine de projets et quelque 18,5 millions d'euros de subventions accordés par l'Ademe pour la transition écologique des entreprises ». Sur les 840 projets soutenus, plus de 500 s'inscrivaient dans le cadre de l'aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur. « Nous nous sommes rapidement rendu compte que des projets d'investissement très intéressants étaient prêts dans les entreprises », ajoute-t-elle. Une moder-

nisation qui passe par l'innovation et participe à l'attractivité des industries : « Ces projets d'investissements ont permis des recrutements, mais aussi d'améliorer les conditions de travail. Enfin, l'accent a été mis sur le regard des jeunes sur l'industrie, avec un volet important sur l'apprentissage. »

UNE SEMAINE CONSACRÉE À L'INDUSTRIE

■ Chaque année, depuis 2011, le ministère de l'Économie et des Finances, via la Direction générale des entreprises, organise au niveau national la Semaine de l'industrie. L'occasion pour l'État en région de valoriser l'industrie et ses acteurs en proposant des événements pédagogiques et de découverte des métiers, à travers des visites d'entreprises, job-dating, forums des métiers, web-conférences et interventions en classe, ou encore des expositions. Cette année, la dixième édition s'est déroulée du 22 au 28 novembre et avait pour thématique « inventer un avenir durable ». « À travers cette thématique, nous avons souhaité valoriser l'engagement des acteurs industriels et des partenaires de l'événement dans la transition écologique, numérique et énergétique, l'économie circulaire et le "fabriqué en France" », explique Fabien Sudry, préfet de

région. Dans ce cadre, 238 événements ont été organisés en Bourgogne-Franche-Comté, dont une soirée co-organisée entre l'État et la région, mercredi 24 novembre, au sein de l'entreprise R. Bourgeois, à Besançon. Cette entreprise fondée en 1929 a récemment investi plus de 18 millions d'euros dans un projet de développement de la production, de numérisation et de performance énergétique, notamment destiné aux moteurs de véhicules électriques, avec le soutien de l'État et de la région.



PRÈS DE 1,5 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Dès le mois de septembre 2020 et après le déploiement d'un plan d'urgence, l'État en région a cherché à identifier les entreprises à soutenir dans le cadre du plan France relance. « Dans le cadre du volet industriel de France relance, 728 projets d'entreprises

L'ÉTAT SOUTIENT LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

■ Dans le cadre du volet Écologie du plan France relance, l'État a confié à l'Ademe l'accompagnement de la transition écologique et énergétique des entreprises. Avec un budget de deux milliards d'euros, l'objectif est d'encourager les industriels et les TPE/PME à réduire l'empreinte écologique de leur cycle de production, de la conception à la commercialisation. Une centaine

de TPE/PME en ont bénéficié, ainsi que dix entreprises de la filière plastiques engagées dans l'utilisation de matériaux recyclés et deux grands projets de décarbonation de l'industrie (Inovyn et Aperam).

De nombreuses aides sont encore mobilisables. Pour plus de renseignements, consultez le site : agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/

L'ÉTAT ET LA RÉGION POURSUIVENT LEURS ENGAGEMENTS

Pour renforcer leurs engagements en faveur des entreprises, la Préfecture de région et le Conseil régional ont annoncé une nouvelle enveloppe de 12 millions d'euros, alimentée à parité. « Nous nous engageons à [les] utiliser pour venir en aide aux projets d'entreprise qui n'ont pas pu être soutenus jusqu'à présent », annonce Fabien Sudry.

En parallèle, l'État a lancé un nouveau plan d'investissement France 2030 : « L'expérience du plan de relance concernant les besoins des secteurs à soutenir pour retrouver une compétitivité ont permis d'identifier dix secteurs d'activité à forte valeur ajoutée à soutenir à moyen terme comme l'hydrogène, les biomédicaments et la santé, l'automobile, le nucléaire et l'alimentation durable », conclut Natacha Vieille.

◆ economie.gouv.fr/plan-de-relance

Économie. Après avoir été rachetée en 2020, la Compagnie européenne des parfums se développe avec une stratégie notamment portée sur le web.

Christine Arbel fait peau neuve



Fondée en 1973 la Compagnie européenne des parfums (CEP) s'est implantée à Dijon il y a plus d'une dizaine d'années. C'est à cette société que l'on doit la marque Christine Arbel qui trône fièrement dans les rayons parfumerie et depuis peu, puériculture des grandes et moyennes surfaces. Rachetée en 2020 par Denis Goudigan fort d'une carrière de 25 ans dans l'automobile, l'entreprise adopte une nouvelle stratégie de développement. « Nous créons et développons des parfums qui sont ensuite commercialisés en grandes surfaces, sur des marketplaces comme Amazon et Cdiscount et depuis peu, dans des parfumeries traditionnelles comme la chaîne Nocibé », explique le repreneur depuis le siège dijonnais. Homme, femme, enfant, la marque se décline en plusieurs gammes. « Historiquement, la Compagnie européenne des parfums propose des produits destinés aux enfants. Nous travaillons beaucoup avec des licences de personnages emblématiques comme Pyjamasques, Barbapapa, Corolle, Miraculous et dernièrement Barbie. C'est un marché porteur notamment en période de fêtes de fin d'années avec les coffrets qui permettent d'associer un parfum à un jouet

par exemple. Les licences offrent également l'avantage de pouvoir vendre nos produits aux rayons jouets. »

Se faire connaître à l'étranger est l'autre axe fort de la nouvelle stratégie de croissance impulsée par Denis Goudigan et son équipe : « quand j'ai repris la société, les parfums étaient exclusivement distribués en France, il n'y avait aucun marché à l'export. Depuis nous avons gagné un marché au Vietnam où les produits plaisent beaucoup notamment grâce à nos packagings qui arborent la Tour Eiffel. Nous cherchons aussi à reconquérir le Moyen-Orient et nous avons des retours très positifs. Nous avons également à cœur d'accentuer notre présence sur le web, c'est la raison pour laquelle le site de la CEP va bénéficier d'une refonte. Actuellement, 7 % de notre chiffre d'affaires est réalisé grâce au web », poursuit-il. L'approche de Noël constitue par ailleurs un tournant décisif pour l'entreprise qui a dépassé le seuil des 50 colis expédiés en un jour le lundi 29 novembre.

DES COLIS EXPÉDIÉS DEPUIS LE SIÈGE DIJONNAIS

« Les colis sont expédiés directement depuis Dijon et doivent être livrés le plus rapidement possible, entre 24 et 48 heures. C'est aussi ce qui fait notre force. » La



Le nouveau dirigeant, Denis Goudigan, a d'abord fait carrière dans l'automobile.

CEP abrite également une autre marque, destinée à une clientèle plus aisée, plus jeune et surtout, habituée aux sites de commerce en ligne : Peaulette. « Il s'agit d'une boutique en ligne qui regroupe plusieurs marques de



cosmétiques, naturels, sains et pour la plupart bio. » La plupart des descriptifs produits comportent d'ailleurs la note obtenue sur l'application Yuka ainsi que la composition : « comme pour Christine Arbel où nous faisons

en sorte que les produits soient conformes aux réglementations à venir, effectives en 2025, pour la cosmétique, nous accordons une grande importance à commercialiser des produits aux composants approuvés et non nocifs sur

le site Peaulette ». Là encore, les colis sont expédiés rapidement depuis Dijon avec soin puis qu'une employée de l'entreprise rédige minutieusement un mot personnalisé sur chaque paquet.

Autre défi à relever pour la marque historique en quête de renouveau, la conquête des réseaux sociaux. « Nous sommes naturellement présents sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn et nous venons de signer une collaboration avec une influenceuse dijonnaise, Morgane Mood. Nous recherchons un influenceur masculin. Cela est très important pour développer nos images de marques, les influenceurs se placent également comme prescripteurs d'achat ce qui est incontournable dans l'univers de la parfumerie car généralement, une fois qu'un consommateur a acquis un parfum, il y reste fidèle. Nous participons aussi à de nombreux salons, comme celui du Made in France à Paris mi-novembre, qui sont d'excellents outils de communication et dont le caractère physique permet de faire tester et sentir les essences aux clients », observe Denis Goudigan.

MILITINE GUINET

♦ compagnie-europeenne-parfums.fr
♦ peaulette.fr

Business Club. Fraîchement créée, l'association Oscara Business Club a invité chefs d'entreprise et acteurs économiques autour des élus de la métropole et des communes concernées pour évoquer l'avenir des parcs d'Oscara, regroupement de sept parcs d'activité.

Les parcs d'Oscara s'organisent



Nés de l'idée d'unifier les zones d'activité situées sur les communes de Longvic et Ouges et de faire miroir avec les Portes du Sud pour Chenôve, Marsannay-la-Côte et Perrigny, les parcs d'Oscara couvrent aujourd'hui la zone industrielle de Longvic créée en 1958, l'aéroport issue de la reconversion de la base aérienne 102 et la zone artisanale des Essarts sur Ouges. Défendu par José Almeida, maire de Longvic, et adopté par Dijon métropole en septembre 2017, Oscara est le regroupement de sept parcs : les Essarts, l'Aéroport, le Château d'eau, l'Ouche, Beauregard, Eiffel et la Noue. C'est donc pour fédérer entreprises, élus et l'ensemble des acteurs économiques de ces sept zones d'activité qu'une association, Oscara Business Club a été créée. Premier rendez-vous a été donné mercredi 24 novembre dernier, en pré-



De gauche à droite : Hervé Leguai, président d'Oscara business club, Pierre Pribetich, vice-président de Dijon métropole, et Mongi Bahri, conseiller municipal à la ville de Chenôve.

sence du premier vice-président de Dijon métropole Pierre Pribetich, des élus des villes de Chenôve, Longvic et Ouges, ainsi que du président du Medef de Côte-d'Or David Butet. Pour l'occasion, une quarantaine de chefs d'entreprise étaient présents dans les locaux du Club d'entreprises des parcs

d'Oscara, hébergé par son président, Hervé Leguai, au sein du centre d'affaires Gessica Center.

MOBILITÉ ET SIGNALÉTIQUE À L'ORDRE DU JOUR

Entre autres points débattus avec les élus, les acteurs économiques des zones d'activité

concernées ont relevé deux sujets sur lesquels il était essentiel d'intervenir rapidement : la mobilité et la signalétique. « Il y a un réel problème d'accessibilité, tant pour les salariés que pour les clients et fournisseurs... Il faut améliorer la mobilité, reconnaître et assumer le premier vice-président de Dijon métropole, Pierre Pribetich. C'est un travail que nous devons mener avec la région pour trouver des solutions réalistes et durables ». Sur la question de la signalétique, l'association a déjà proposé une harmonisation des entrées de zones, des panneaux et des numéros de rue. « C'est un travail de longue haleine, confie Hervé Leguai, puisque nous y travaillons déjà depuis quatre ou cinq ans. Nous sommes grossièrement arrivés aux mêmes constats et nous avons appris à discuter. Reste maintenant à mettre nos compétences en commun ».

ANTONIN TABARD

Emploi

ADECCO MEDICAL RECRUTE PLUS DE 700 PERSONNES EN RÉGION.

Adecco Medical, filiale du Groupe Adecco spécialisée dans la gestion RH et le recrutement des professionnels de santé, recrute dans le domaine de la santé dans la région Bourgogne Franche-Comté. Adecco Medical recherche notamment 315 infirmiers et 265 aides-soignants en CDI, CDD et intérim. Les postes sont à pourvoir au sein d'établissements publics ou privés sur différents métiers du secteur médical et paramédical : aides-soignants, infirmiers, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, ergothérapeutes, sages-femmes, auxiliaires de vie, accompagnants éducatif et social, etc. Dans le détail, 241 postes sont disponibles dans le Doubs, 120 en Saône-et-Loire, 111 dans le Jura, 106 en Côte-d'Or, 82 en Haute-Saône, 70 en Saône-et-Loire, 40 dans la Nièvre et 35 dans le Territoire de Belfort.

♦ Plus d'informations et candidatures en ligne sur : adecco.fr/medical

Concours

L'ENTREPRISE COUROT RÉCOMPENSÉE.

Terreal, acteur majeur du marché des tuiles en terre cuite en France, a récompensé sept professionnels de la couverture pour leurs travaux de préservation du patrimoine français le 18 novembre dernier lors de la onzième édition du concours des Terroirs de Terreal. L'entreprise EURL Courot Dominique située à Cluny en Saône-et-Loire a obtenu le coup de cœur du jury pour la restauration de 114 mètres carrés de couverture d'un préau.

en bref

COLLECTIVITÉS

La Cabrache, tout un fromage

Agroalimentaire. Dans le Morvan, la Cabrache est le premier fromage estampillé Made in Morvan, trainant derrière elle bien plus qu'une spécialité fromagère.



A. AGENEAU



Sous l'égide du Parc régional naturel du Morvan (PNRM), une demi-douzaine de producteurs laitiers se sont engagés dans la création d'une filière laitière pour produire une Tomme du Morvan, une première pour cette région pourtant fortement marquée par son identité. Derrière La Cabrache (contraction de cabri-brebis-vache), c'est son nom, qu'elle soit de chèvre, de brebis ou de vache, se cache bien plus qu'un fromage. Pour Sylvain Mathieu, président du PNRM et conseiller régional, c'est une visite

dans le Haut-Jura, pays du Comté qui lui a mis : « une claque. Il y a une fierté du produit. Une activité dans chaque village. Je me suis dit : pourquoi pas nous ? Après tout, nous sommes la seule montagne de France à ne pas avoir du fromage ». Avec une filière de Charolais maigre, le Morvan n'a pas attendu le Jura pour développer une activité propre. Mais pour Sylvain Mathieu, c'est insuffisant : « On vend de la matière première. On ne valorise pas des animaux pourtant élevés dans des pâturages naturels et sans intrants. Au final, ce sont les transformateurs qui bénéficient de la valeur ajoutée ». Après le succès du

jambon du Morvan, initié il y a six ans, la Cabrache a donc une lourde mission : donner une nouvelle identité au Morvan, développer une nouvelle filière laitière, et dynamiser la région montagneuse la plus petite de France (qui fait partie du grand massif central) pour créer une nouvelle économie : « Dans les années 1980, on a misé sur le tourisme vert. Récemment sur le porc en plein-air qui est un véritable succès pour les agriculteurs : élever des porcs en parallèle de leur activité. On avait des fromages, mais aucun véritablement identifié. Et on doit soutenir une agriculture morvandelle en souffrance ».

Alors un recensement commence. Sur 1.000 agriculteurs morvandiaux, 28 produisent du lait : « On a réuni tout le monde avec la chambre d'agriculture. On s'est posé la question de la faisabilité. On a pris exemple sur les Vosges qui ont inventé le Cœur de massif, exclusivement fait avec du lait de la race vosgienne. » Le choix est fait d'un fromage à pâte cuite : « En évolution de 4 % par an et plus facilement exportable vers les pays anglosaxons. C'est en plus un fromage de garde qui permet d'utiliser les stocks de lait. » Parmi les 28, cinq producteurs adhèrent au projet. La Fondation Avril soutient le projet dans

le cadre de « Territoire à agriculture positive ». Une chargée de mission, Coralie Jean-Abauzit est dédiée au développement. La recette du fromage est travaillée avec le Centre fromager de Bourgogne, dirigée par Guillemette Allut : « Un vrai scanner à fromages » qui a convaincu les producteurs. Il aura donc fallu deux ans et 120.000 euros pour créer La Cabrache, choisir sa forme, sa taille, son image : « Le succès est tel que les producteurs ne peuvent déjà plus répondre à la demande. L'investissement est largement rentabilisé », conclut Sylvain Mathieu.

ANTOINE GAVORY

Fusion. Depuis le 29 novembre, les CCI de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire ont fusionné pour devenir la CCI métropole de Bourgogne. Une nouvelle entité présidée par Pascal Gautheron qui agira sur les deux départements au service du développement des 48.000 entreprises.

« La CCI métropole de Bourgogne est née »

La CCI métropole de Bourgogne est née ! C'est avec ces propos que Pascal Gautheron a introduit son tout premier discours quelques minutes après son élection à la présidence de la nouvelle Chambre de commerce et d'industrie. Réunion des CCI Côte-d'Or Dijon métropole et Saône-et-Loire, la CCI métropole de Bourgogne agira sur les deux départements de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire en faveur du développement des 48.000 entreprises du commerce, des services et de l'industrie. La période électorale achevée, c'est la liste d'union patronale 21/71, élue par les chefs d'entreprises de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, qui conduira les affaires de la nouvelle CCI pour les cinq prochaines années, après l'installation officielle de ses 50 membres le 29 novembre dernier.

UNE FUSION ANTICIPÉE DIX ANS PLUS TÔT

« Alors que j'en tire les lauriers à cet instant, cette fusion



Le nouveau et premier président de la CCI métropole de Bourgogne, Pascal Gautheron, entouré de Xavier Mirepoix (CCI 21) et de Michel Suchaut (CCI 71).

ne me revient pas, estime Pascal Gautheron. Elle revient à Michel Suchaut (dernier président de la CCI de Saône-et-Loire, Ndlr) et à Xavier Mirepoix (dernier président de la CCI de Côte-d'Or Dijon métropole, Ndlr) ». Comme il a tenu à le souligner à l'occasion de la réception tenue à l'issue de l'assemblée générale constitutive, lundi 29 novembre, dès 2012, les deux CCI territoriales avaient opté pour le rassemblement des éléments de la

formation initiale et continue, avant de rassembler les services généraux et de développer le service de conseil aux collectivités locales. Et de conclure son discours par un hommage à ses prédécesseurs : « Michel Suchaut a un jour conclu un de ses propos en disant "mission accomplie". J'ai repris pour moi "mission à accomplir", parce qu'il y a un travail colossal à faire, avec 250 salariés, 30 millions d'euros de budget et 4.000 étudiants ».

« L'origine de l'idée de cette réunion est trancienne, se souvient Michel Suchaut. La décision a surtout été accélérée lorsque nous avons eu une réduction drastique de nos ressources. On a finalement choisi ce scénario pour éviter la régionalisation. Il est vrai que les CCI ont failli disparaître et rien n'est gagné. Il faut simplement qu'on arrive à changer de modèle économique. Ce qui est déjà fait avec cette nouvelle CCI métropole de Bourgogne qui voit ses 30 millions d'euros de budget reposer à 80 % sur son chiffre d'affaires et seulement 20 % de ressources fiscales ». Alors que l'ancien président de la CCI de Saône-et-Loire tout comme celui de la CCI de Côte-d'Or ne regrettent absolument par leur choix, ils ont tenu à affirmer leur soutien au nouveau président. « Tu l'as dit, tu as tout à accomplir et tu as intérêt à réussir parce que sinon tu nous feras regretter de l'avoir fait ! », a conclu non sans humour Xavier Mirepoix.

ANTONIN TABARD

En image



PAULINE GUYOT

Lancé le 5 février 2020 avec une première soirée réussie au Caveau des Arches à Beaune, Cookers avait été stoppé net dans son élan par le premier confinement. La deuxième soirée qui s'est déroulée le 24 novembre au restaurant Deux Rivières du Château de

Saulon marque la renaissance de cette initiative originale, portée par Fabrice Roy, directeur associé de temps-Réel, et Marylène Munnier, responsable marketing et communication du Richebourg.

La recette qui séduit est reconduite : Cookers réunit dans la cuisine d'un restau-

rant chaque fois différent, des dirigeants qui se découvrent pour une soirée alliant lâcher-prise et gourmandise. Le groupe, qui ne se connaît pas au préalable, est restreint pour constituer une brigade dirigée par le chef du restaurant, préparer son repas et poursuivre la découverte à table.

Cette soirée représente une

prouesse pour l'établissement qui accepte de jouer le jeu un soir de service. Thierry Goux, propriétaire du Château de Saulon, le chef Thomas Braseret et leurs équipes ont permis à Cookers de reprendre l'aventure de plus belle.

♦ Plus d'informations par mail : cookerscercladeschefs@gmail.com

Rencontres

LE SALON DES MAIRES DE CÔTE-D'OR FAIT SON GRAND RETOUR. Unique rendez-vous annuel réunissant tous les acteurs de la commande publique sur la Côte-d'Or, le Salon des maires de Côte-d'Or accueillera cette année près de 100 exposants, un large programme de conférences et de nombreux temps forts dédiés aux élus et collectivités, au Parc des expositions de Dijon. Après un an "off" en raison de la pandémie, ce rendez-vous de deux jours qui a su devenir une véritable institution dans le paysage public côte-d'orien et un rendez-vous incontournable dans l'agenda des élus et décideurs du département revient donc cette année. Et pour cette vingtième édition, le salon devient également hybride, avec deux jours en présentiel et dix jours sous forme de salon virtuel.

♦ Plus d'informations et inscription en ligne sur salondesmaires21.fr

Apprentissage

LA BANQUE DES TERRITOIRES LANCE UNE NOUVELLE OFFRE D'INVESTISSEMENT. La réforme de l'apprentissage a conduit les Centres de formation d'apprentis à développer de nouveaux modèles économiques. Forte de son positionnement de tiers de confiance et de financeur à impact, la Banque des Territoires élargit son offre d'investissement pour soutenir le développement de l'apprentissage, un dispositif à fort enjeu pour l'emploi, les entreprises et les territoires. L'objectif est d'accompagner au moins cinq CFA en 2022, puis une quinzaine de projets dès 2023. Cela passera par un soutien en fonds propres à travers des prises de capital ou en quasi-fonds propres à travers des obligations convertibles, des apports en compte courant d'associé, des prêts subordonnés à intérêt participatif ou encore des titres associatifs. Pour renforcer son soutien à l'écosystème de la formation professionnelle, la Banque des Territoires engage également un partenariat avec la Fédération nationale des directeurs de centres et d'organismes de formation d'apprentis (FNADIR). L'occasion de soutenir l'écosystème de la formation professionnelle et d'approfondir sa connaissance des besoins des CFA et OFA, afin d'être au plus proche des besoins nouveaux d'un secteur en restructuration

Logement

LA MAISON POUR TOUS : UNE OFFRE IMMOBILIÈRE JURASSIENNE COMPLÈTE. Du 19 au 21 novembre, s'est tenu le salon de l'habitat à Lons-le-Saunier. Événement incontournable auquel La Maison Pour Tous a participé. L'occasion pour le bailleur social de présenter ses trois programmes neufs de pavillons jumelés à Champagnole, Poligny et Cousance en location et accession à la propriété, ainsi que l'ensemble de ses biens disponibles à la location à Arinthod, Lons-le-Saunier, Val Suran, Pannessières, Saint-Claude... L'association a également annoncé la construction de dix logements (T2, T3 et T4) à Perrigny, pour une mise en service au premier trimestre 2022.

Innovation

LA RÉGION REPENSE SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. Vendredi 3 décembre, le Conseil régional a tenu, à la Commanderie à Dole, une réunion afin de lancer les travaux d'élaboration de la nouvelle Stratégie de développement économique, d'innovation et d'industrialisation (SRDEII) de Bourgogne Franche-Comté pour la période 2022-2028. Par cette réunion, la région débute ainsi une phase de concertation au plus près des entreprises et des territoires qui se conclura, en juin prochain, par le vote de la nouvelle stratégie économique.

en bref



LE GOUT DU VIN

IDÉES CADEAUX



DIJON
37 rue d'Auxonne
Proche de la Place Wilson



QUETIGNY
10 rue des Artisans
A gauche de Grand Frais



AHUY
6 rue Pré Potet
Face à Carbillet Chocolatier

www.le-gout-du-vin.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



DON DE SANG > RESERVES FRAGILES

JE DONNERAI ~~DEMAIN~~
DÈS MAINTENANT.



➡ Trouvez la collecte la plus proche sur l'appli
Don de sang ou sur **dondesang.efs.sante.fr**



dondesang.efs.sante.fr

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



Téléchargez **Don de sang**,
l'appli qui sauve des vies

Europe

Culture. Pour 2021-2022 l'Institut européen d'innovation et de technologie s'intéresse au secteur culturel et créatif.

Soutien au secteur culturel et créatif

Le volet "Institut européen d'innovation et de technologie - 2021-2027" est intégré dans le troisième pilier du programme Horizon Europe qui vise à encourager toutes les formes d'innovation, y compris l'innovation non technologique, principalement au sein des PME, y compris les jeunes entreprises, en facilitant le développement technologique, la démonstration et le transfert de connaissances, et en renforçant le déploiement de solutions innovantes.

Le budget de 2,726 milliards d'euros pour 2021-2027 est destiné aux subventions pour relier la recherche, l'innovation et l'éducation afin de renforcer la capacité d'innovation de l'Europe, par le biais des communautés de la connaissance et de l'innovation.

L'Institut européen d'innovation et de technologie soutient les communautés de la connaissance et de l'innovation afin de renforcer les écosystèmes d'innovation qui contribuent à relever les défis mondiaux. Il le fera en favorisant l'intégration de l'éducation, de la recherche et des entreprises, créant ainsi des environne-



BEDNEYIMAGES

ments propices à l'innovation, et en promouvant et en soutenant une nouvelle génération d'entrepreneurs et en stimulant la création d'entreprises innovantes.

Les objectifs sont de renforcer les écosystèmes d'innovation durables à travers l'Europe, d'encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise par une meilleure éducation et mettre sur le marché de nouvelles solu-

tions aux défis mondiaux.

Pour 2021-2022 l'Institut européen d'innovation et de technologie s'intéresse au secteur culturel et créatif. Parmi les objectifs annoncés figurent le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat au sein des différentes industries culturelles (audiovisuel, musique, etc...), le renforcement des liens inter-culturels en Europe, la diffusion des contenus culturels créés en

Europe et le soutien au développement de nouvelles technologies liées à ces secteurs.

Les communautés de la connaissance et de l'innovation sont désormais financées selon un principe de cofinancement dégressif recevant au départ un cofinancement de 100 %, puis la part de la contribution diminue progressivement avec l'objectif de soutenabilité financière totale à l'issue de sept à 15 ans maximum.

Parmi les actions financées la formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat et la mise sur le marché de solutions innovantes pour tous bénéficiaires situés dans l'Espace économique européen, les Balkans, les pays candidats et les pays en développement des secteurs cultures, médias, innovations, nouvelles technologies et recherche.

Pratique

Pour plus d'informations sur les appels à projets, contacter Jurislaw.
Tél. : 05.34.41.57.41
Fax : 05.34.41.18.64
E-mail : jurislaw@free.fr

Informatique

PRÈS DE DEUX MILLIARDS D'EUROS POUR LE CLOUD FRANÇAIS ET EUROPÉEN. Le gouvernement français a présenté un plan de soutien au développement du secteur français et européen du cloud (informatique dématérialisée) d'un montant de 1,8 milliard d'euros sur quatre ans, dont 667 millions d'euros de financement de l'État. Selon les chiffres cités par le gouvernement, Amazon Web Services, Microsoft, Google détiennent à eux seuls 69 % du marché européen contre moins de 2 % pour les premiers industriels européens (OVHcloud et Deutsch Telecom). Les 1,8 milliard d'euros seront financés par l'État, l'Union européenne (444 millions d'euros) et le secteur privé (680 millions d'euros).

Le plan doit notamment permettre de développer les techniques de "edge computing" (informatique en périphérie), ces nouvelles capacités informatiques qui offriront un premier niveau de traitement pour les monceaux de données que les objets connectés du futur – par exemple les véhicules autonomes – émettront. Selon Cédric O, le secrétaire d'État au numérique, « 23 projets de recherche et développement ont déjà été sélectionnés par l'État, pour un financement public de plus de 421 millions d'euros ». Parmi les exemples donnés par le secrétaire d'État, plusieurs projets concernant les "edge computing" mais aussi un projet porté par OVHcloud visant à créer « une plateforme d'intelligence artificielle accessible dans le cloud, dans un cadre sécurisé et protégé des influences extraterritoriales. » D'autres appels à manifestation d'intérêt vont avoir lieu fin 2021 et début 2022 pour financer de nouveaux projets, dans le domaine du travail collaboratif notamment a ajouté le secrétaire d'État.

en bref

Hybride. Selon les données de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), les ventes de voitures neuves hybrides simples ont dépassé au troisième trimestre de 2021, celles des modèles diesel dans l'Union européenne. De plus, les ventes de véhicules hybrides rechargeables et électriques ont presque doublé en part de marché sur un an.

Les ventes de voitures hybrides dépassent celles de diesel

Les véhicules hybrides simples ont représenté, entre juillet et septembre 2021, 20,7 % des immatriculations enregistrées dans l'Union européenne contre 12,3 % sur la même période l'année précédente ; tandis que le diesel s'est écroulé à 17,6 % contre 27,8 % en 2020. L'hybride simple est désormais le deuxième type de motorisation le plus populaire derrière les voitures à essence, qui représentent encore 39,5 % du marché contre 47,6 % au cours du troisième trimestre 2020. Les

véhicules plus lourdement électrifiés progressent également : les 100 % électriques atteignent 9,8 % de part de marché contre 4,9 % et les hybrides rechargeables 9,1 % contre 5 %.

Par pays, les hybrides simples commencent à pénétrer les pays d'Europe centrale, avec des progressions très marquées dans certains pays : augmentation des ventes de 242,4 % sur un an en Slovaquie, de 203,8 % en Croatie et 153,6 % en Roumanie. Les quatre premiers marchés de l'Union européenne conti-



USER6702303

nent de se convertir et d'augmenter les ventes de ce type de véhicules, l'Allema-

gne (+17,4 %), la France (+29,8 %), l'Italie (+36 %) et l'Espagne (+25,8%).

Les automobilistes européens plébiscitent de plus en plus les voitures hybrides rechargeables et celles 100 % électriques. Dans cette dernière catégorie, l'Allemagne enregistre une croissance annuelle de 62,7 %, l'Italie de 122 % et l'Espagne de 21,8 %. La progression est de 34,6 % en France, où la prime à la conversion et le bonus écologique seront maintenus jusqu'au 1er juillet 2022. En Suède, les véhicules électriques et hybrides rechargeables ont représenté 25 % du total des ventes au troisième

trimestre et en Norvège ce taux est de 72 %.

En France, 337.608 voitures ont été vendues au cours du troisième trimestre 2021, réparties en 39 % de voitures essence, 19 % de diesel, 18,9 % d'hybrides simples, 10,2 % d'électriques, 8,9 % d'hybrides rechargeables et 4 % de voitures alimentées par d'autres sources d'énergie. Les ventes de voitures alimentées au gaz de pétrole liquéfié ou au superéthanol, qui font partie de cette dernière catégorie ont progressé de 103,2 % en un an.

Opinions

Masque obligatoire et rappel de la troisième dose

FRANÇOIS SAUVADET, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR

En qualité de président de l'Assemblée des départements de France, François Sauvadet, a participé jeudi 25 novembre à une réunion de travail avec Jean Castex, Premier ministre, et les représentants des associations d'élus (Association des maires de France et Régions de France) concernant les mesures de lutte contre la pandémie, en présence d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités locales.

« Je salue la qualité du dialogue que nous avons eu ce matin, permettant de définir des règles pragmatiques, claires et compréhensibles pour nos concitoyens, en cette période de regain de la pandémie.

Réaffirmer le port obligatoire du masque en intérieur et généraliser le rappel de la troisième dose de vaccin sont en effet des mesures nécessaires, qui ont déjà fait leurs preuves et qu'il

faut maintenir pour éviter une dégradation de la situation sanitaire.

Au département de la Côte-d'Or, nous avons déjà mis en place toutes les mesures de précaution, et nous les appliquerons tant que nécessaire.

Dans cet esprit, j'ai demandé aux services départementaux de commander de nouveaux masques (en tissu ou jetables, selon les besoins) qui seront distribués aux quelque 24.000 colégiens début janvier 2022 (NB : une dotation de 52.000 masques tissu a été assurée par le département à la rentrée de septembre, afin de couvrir les besoins pour le 1er trimestre). Concernant les capteurs de CO2 que nous avons souhaités installer dans les salles de restauration, leur déploiement est en cours (déjà plus de 300 capteurs déployés sur les 960 commandés). Le nettoyage renforcé des locaux est également maintenu.

Dans tous les services départementaux, nous sommes en mesure d'accueillir les publics en

toute sécurité et nous appliquons strictement les gestes barrières et autres protocoles sanitaires en vigueur.

Nous restons également aux côtés des établissements sociaux et médico-sociaux relevant de nos champs d'intervention. Ils pourront compter sur le soutien indéfectible du Département, notamment pour l'approvisionnement de masques ou tout autre type de protection.

Au total, depuis le début de la crise, nous avons fourni plus de huit millions de masques aux Côte-d'Oriens.

La santé et la sécurité de nos concitoyens n'ont pas de prix et nous serons présents tant que de besoin. Toutefois, à l'heure où la pandémie repart à la hausse, j'en appelle à la responsabilité de chacun : vaccinez-vous et faites vacciner votre entourage ! Aussi, j'invite les quelque 25 % de la population côte-d'orientienne qui ne disposent pas encore d'un schéma vaccinal complet à se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres ! »

Covid-19 : Alerte rouge

CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CPME)

Ce que l'on ne voulait pas revivre est en train de se reproduire.

Les premières conséquences économiques liées aux craintes et incertitudes en raison de la situation sanitaire apparaissent.

Les annulations en masse d'événements et de manifestations plongent dans la détresse le secteur de l'événementiel déjà fragilisé par les périodes récentes.

Les traiteurs et les autres activités qui en

dépendent, en subissent les contrecoups.

Selon le Syndicat des activités événementielles (SAE) regroupant les PME du secteur, ce sont d'ores et déjà plus de la moitié (56 %) des événements programmés en décembre qui sont annulés.

Les salles de sport dont le redémarrage se faisait doucement sont également frappées au cœur.

Dans ce contexte, au-delà de l'« aide aux

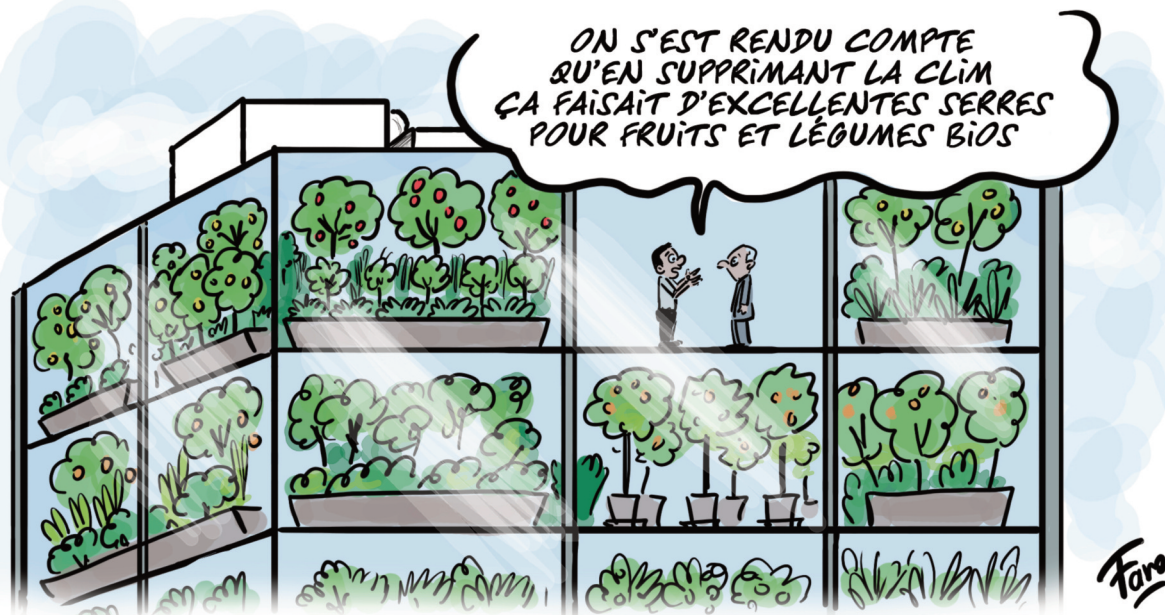
coûts fixes », que soient remises en place des aides sectorielles ciblées sur les entreprises qui subissent, sans en être en rien responsables, les plus fortes baisses d'activité.

L'idée n'est pas de « revenir au quoi qu'il en coûte », dévastateur pour les finances publiques, mais plutôt de parachuter en urgence une « trésorerie de secours » pour les plus en difficulté.

Le regard de Faro

À CAUSE DU TÉLÉTRAVAIL LES IMMEUBLES DE BUREAUX SE RECONFIGURENT.

ON S'EST RENDU COMPTE QU'EN SUPPRIMANT LA CLIM ÇA FAISAIT D'EXCELLENTE SERRERES POUR FRUITS ET LÉGUMES BIOS



Le billet

PAR ANTONIN TABARD

Golden Friday



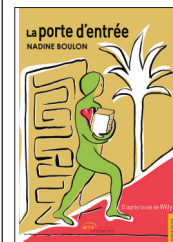
Treize ans de négociations... C'est le temps qu'il aura fallu à l'État français pour réussir à signer le "contrat historique" avec les Émirats arabes unis. Vendredi 3 décembre, soit

tout juste une semaine après le Black Friday - seul le temps nous dira si une promotion leur a été octroyée -, Emmanuel Macron a signé avec le cheikh Mohammed Ben Zayed un contrat portant sur la vente de 80 Rafale, le plus important contrat passé par Dassault Aviation comme en témoigne Éric Trappier. Le P-DG de Dassault Aviation avait lui-même fait le déplacement jusqu'à Dubai pour finaliser cette offre à quelque 17 milliards d'euros, avec le prince héritier d'Abou Dhabi.

Aboutissement de milliers d'heures de discussions suivies de près par trois présidents successifs, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron. Ce dernier a d'ailleurs profité de sa rencontre avec Mohammed Ben Zayed pour conclure un autre contrat relatif à la vente de 12 hélicoptères Caracal du groupe Airbus. S'il « s'agit d'un aboutissement majeur du partenariat stratégique entre les deux pays », comme s'en est félicité la présidence française dans un communiqué, espérons simplement que ces nouveaux contrats ne soient pas balayés d'un simple revers de main comme l'a été celui qui aurait dû être le "contrat du siècle" avec la vente de 12 sous-marins à l'Australie pour la coquette somme de 56 milliards d'euros !

Le coin bouquins

LA PORTE D'ENTRÉE.



C'est sur l'île aux fleurs que Willy a vu le jour. Avec ses six frères et sœurs, il grandit entouré d'amour, malgré une vie qui est loin d'être facile. Un père absent, puis l'arrivée d'un beau-père pas simple balaient ses années d'insouciance. Propulsé malgré lui dans l'âge adulte, Willy s'émancipe

très tôt et entre vite dans la vie active, mais trouver sa voie est une longue quête. Souvent tiraillé entre des choix, Willy essaiera néanmoins de garder une ligne de conduite en phase avec ses valeurs. Tour à tour militaire, basketteur, mannequin, éducateur, Willy s'est retrouvé devant un nombre incalculable de portes, tantôt entrebâillées, tantôt cadenassées, mais parfois béantes. Inlassablement, sans jamais se décourager, il a continué de frapper aux portes, jusqu'à ce que l'une d'entre elles s'ouvre sur le merveilleux, l'insaisissable !

♦ Éditions Jets d'encre, 324 pages, 23,90 euros.

QUOI QU'IL EN COÛTE.



Trois voix s'allient pour analyser le visage du néolibéralisme d'après Covid : un ancien porte-parole de l'Union syndicale Solidaires, un ancien coprésident d'Attac et un ancien conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes. Sur un mode didactique et critique, ils dissèquent les enjeux de la dette

publique, en décortiquent les mécanismes et montrent comment elle sert de prétexte au démantèlement de l'État social. Car il faudra choisir dès demain entre rembourser la dette, et pour cela diminuer les dépenses publiques, ou préparer la société à une véritable transition sociale et écologique.

♦ Éditions Textuel, 176 pages, 13,90 euros.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales du Journal du Palais de Bourgogne Franche-Comté est fixé à 1,78 € HT pour le département de la Côte d'Or (21), pour l'année 2021



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présomption imposées par ledit Arrêté.



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Résos Hebdo Eco.

! ATTENTION !

BOUCLAGES DE FIN D'ANNÉE

Chers clients, en raison des Fêtes de fin d'année les bouclages des journaux seront avancés :

POUR LE JOURNAL DU 27 DÉCEMBRE 2021 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces avant 18 heures, le jeudi 23 décembre 2021

POUR LE JOURNAL DU 3 JANVIER 2022 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces avant 18 heures, le jeudi 30 décembre 2021

Merci de votre compréhension

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes Fêtes de fin d'année

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans le département de la Côte d'Or JOURNAL DU PALAIS de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte, CS 37503 - 21075 DIJON CEDEX
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations
Directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Directrice : Claire LESPRIT
Rédacteur en chef : Antonin TABARD
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET

Parution le lundi - Prix du numéro : 1,50 €
Abonnement annuel : 69 €



Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1123 I 83851

Service annonces légales : annoncel legale.jdp@forumeco.com
Rédaction : redaction.jdp@forumeco.com

Procédures adaptées



HABITAT
GRAND DIJON HABITAT

Avis d'appel public à concurrence

- 1- Identification du pouvoir adjudicateur : Office Public de l'Habitat - Grand Dijon Habitat, 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON cedex
- 2- Procédure de passation : Procédure adaptée mise en œuvre conformément au Code de la commande publique.
- 3- Objet du marché : Création de 23 logements - 7 place Wilson à DIJON
- 4 - Allotissement :
 - 1- Désamiantage / déplombage
 - 2- GO - Curage et démolition
 - 3- Charpente
 - 4- Couverture - Zinguerie
 - 5- Étanchéité
 - 6- Traitement des façades - Échafaudage
 - 7- Men. Ext. Bois - PVC
 - 8- Doublage - Cloisons - Plafond
 - 9- Menuiserie Intérieure
 - 10- Sols souples
 - 11- Faïence
 - 12- Peinture - Nettoyage de mise en service
 - 13- Serrurerie - Métallerie
 - 14- Chauffage - VMC - Sanitaire
 - 15- Électricité - TV
 - 16- VRD - Aménagement extérieur
 - 17- Ascenseurs
- 5- Délais d'exécution : 17 mois, période de préparation comprise.
- 6 - Groupement d'entrepreneur : Les candidats pourront répondre seuls, ou en groupement. En cas de groupement, GRAND DIJON HABITAT se réserve la possibilité d'exiger de l'attributaire du marché sa transformation en groupement solidaire avec mandataire.
- 7- Justification à produire : Cf règlement de consultation.
- 8 - Date limite de réception des candidatures et des offres : 22/12/2021 avant 12h00.
- 9 - Dossier de consultation : dossier en téléchargement libre et gratuit sur la plateforme territoires numériques (<https://www.ternum-bfc.fr/>).
- 10 - Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 12 - Critères d'analyse des candidatures : Les candidats seront sélectionnés sur la base des garanties professionnelles appréciées au regard : - des capacités et compétence professionnelles (moyens humains, qualifications professionnelle); - des garanties financières du candidat (le chiffre d'affaires des trois dernières années qui devra être en adéquation avec l'importance du marché, le candidat peut également produire son dernier bilan et tout éléments permettant de justifier de ses garanties financières), - de la qualité des références professionnelles contrôlables qui devront être en rapport avec la nature et l'objet du marché.
- 13 - Critères d'analyse des offres : - Prix : 70 % ; - Valeur technique : 30 % (détail cf règlement de consultation)
- 14 - Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse indiquée au point 1).
- Une réponse pourra alors être adressée à tous les candidats ayant retiré le dossier de consultation.
- 15 - Procédures de recours : Référé précontractuel (Articles L.551 -1 à L.551-5 du Code de Justice Administrative) avant la signature du contrat et dans un délai de 11 jours (si l'envoi est effectué de façon électronique) ou 16 jours (si l'envoi est postal) à compter de l'envoi de la lettre notifiant le rejet de l'offre.
- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché conclu dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants) dans un délai de 31 jours à compter de la parution de l'avis d'attribution ou à défaut de parution 6 mois à compter de la conclusion du marché. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON - 22, rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon Cedex - Téléphone : 03 80 73 91 00 - Fax : 03 80 73 39 89
- 16 - Visite des lieux : Visite obligatoire organisée le vendredi 10 décembre, de 9h à 11h30 (détail et contacts cf règlement de consultation).
- 17 - Date d'envoi à la publication : 01/12/2021. L2102705

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Procédures adaptées



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA COTE-D'OR

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or
Correspondant : service « administration générale et commande publique »
22D boulevard Winston Churchill, C.S. 16209, 21062 Dijon cedex
Tél. 03 80 11 26 00
Mail : marchespublics@sdis21.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.ternum-bfc.fr>
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :
Ordre et sécurité publics, Service d'incendie et de secours.
Objet du marché :
Maintenance préventive et corrective et vérification périodique des portes des remises, portails et barrière levante des différents sites du SDIS 21 - 2 lots.
Catégorie de marché de services : Service d'entretien et de réparation
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Caractéristiques principales :
Marché ordinaire pour les prestations de maintenance préventive et de vérification périodique et accord-cadre à bons de commandes conclu avec un opérateur unique avec engagements sur des montants minimum et maximum, passé en application des articles L. 2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la commande publique pour les prestations de maintenance corrective du lot no 1.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.
Prestations divisées en lots : oui.
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée : l'euro.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : Lundi 20 décembre 2021 à 23h59.
Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2021E27.
Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme territoriales numériques BFC à l'adresse internet du profil acheteur suivante : www.ternum-bfc.fr (référence 2021E27).
Renseignements relatifs aux lots :
- Lot n° 1 : maintenance préventive et corrective
Pour la maintenance corrective : montant minimum annuel : 4.000 € HT - montant maximum annuel : 29.000 € HT
- Lot n° 2 : vérification périodique
Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 30 novembre 2021.
L2102687

ADOMA

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
ADOMA, 33 avenue Pierre Mendes France - 75013 PARIS.
Correspondant : M. Nicolas CLERC, Conducteur d'opérations, 17 avenue André Malraux - 57000 METZ
Tél. : 07.64.36.65.79 - Courriel : Nicolas.clerc@adoma.cdc-habitat.fr
Adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
PRINCIPALE(S) ACTIVITE(S) DU POUVOIR ADJUDICATEUR : Logement social.
OBJET DU MARCHÉ : Travaux de réhabilitation énergétique des résidences sociales Nicolas Rolin et Guigogne de Salin à DIJON.
TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : Exécution.
LIEU D'EXÉCUTION ET DE LIVRAISON : 1bis rue de la Stearinerie et 4 rue de l'électricité - 21000 DIJON.
L'avis implique un marché public.
PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS : Oui.
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION : 12 mois à compter de la notification du marché.
CAUTIONNEMENT ET GARANTIES EXIGÉS : Retenue de garantie 5 % ou caution bancaire.
MODALITÉS ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT ET/OU RÉFÉRENCES AUX TEXTES QUI LES RÉGLEMENTENT : Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.
FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVÊTIR LE GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ : Marché en lots séparés attribués à un (des) entrepreneur(s) et/ou à un (des) groupement(s) d'entrepreneurs solidaires (entrepreneurs solidaires).
LANGUES POUVANT ÊTRE UTILISÉES DANS L'OFFRE OU LA CANDIDATURE : Français.
LA TRANSMISSION ET LA VÉRIFICATION DES DOCUMENTS DE CANDIDATURES PEUT ÊTRE EFFECTUÉE PAR LE DISPOSITIF MARCHÉ PUBLIC SIMPLIFIÉ SUR PRÉSENTATION DU NUMÉRO DE SIRET : Non.
CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :
- Prix (80 %) ;
- Valeur Technique (20 %).
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée.
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 24 décembre 2021 à 16 h 30.
DÉLAI MINIMUM DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE ATTRIBUÉ PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR / L'ENTITÉ ADJUDICATRICE : E2021_04_DIJON_ROLIN_GUIGOGNE
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 29 novembre 2021.
INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :
ADOMA, Direction juridique, 33 avenue Pierre Mendes France - 75013 PARIS.
NATURE ET DÉSIGNATION DES LOTS :
Lot(s) 01 : Terrassement VRD & Gros oeuvre ;
Lot(s) 02 : Traitement de façades ;
Lot(s) 03 : Etanchéité ;
Lot(s) 04 : Menuiseries PVC ;
Lot(s) 05 : Menuiseries métalliques/Serrurerie ;
Lot(s) 06 : Plâtrerie/Peinture/Revêtements muraux ;
Lot(s) 07 : Ventilation ;
Lot(s) 08 : Electricité courants forts et faibles ;
Lot(s) 09 : Revêtement de sols.
L2102682



HOSPICES CIVILS DE BEAUNE

Avenue Guigone de Salins - BP 40104 - 21203 BEAUNE Cedex

Marché MOE et OPC pour la mise en accessibilité du patrimoine et la réalisation des registres d'accessibilité

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :
GHT sud côte d'or, hospices civils de BEAUNE
Avenue Guigone de Salins - BP 40 104 - 21203 BEAUNE CEDEX
Tél : 03.80.24.44.44
2 - PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES : Procédure adaptée restreinte en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande publique
3 - OBJET DU MARCHÉ : Marché MOE et OPC pour la mise en accessibilité du patrimoine et la réalisation des registres d'accessibilité
4 - MODALITES DE FINANCEMENT : ressources propres des Hospices Civils de Beaune
5 - DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION : Il n'est pas prévu de décomposition en lots.
6 - VARIANTES : Les variantes sont interdites.
7 - DUREE ET DATE D'EXECUTION : La durée prévisionnelle d'exécution est de 4 ans (y compris GPA). La date prévisionnelle de début des prestations est le 01/02/2022.
8 - PHASE CANDIDATURE : L'acheteur a décidé de limiter le nombre de candidats qui seront invités à participer à la phase d'offre. Le nombre de candidats qu'il a prévu d'inviter est de 3.
Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum, l'acheteur pourra néanmoins poursuivre la procédure avec les candidats disposant des capacités requises.
Les critères retenus pour la sélection des candidatures sont :
1. Compétences et moyens des candidats : l'appréciation portera sur la cohérence et l'adéquation des compétences des équipes pressenties pour réaliser le projet. Les candidats devront au minimum posséder les compétences suivantes :
- Architecture,
- Accessibilité,
- Economie de la construction,
- Etudes fluides, Cfo, Cfa,
- Etudes structures.
2. Adéquation et qualité des références présentées par chaque candidat (seul ou co-traitant).
A l'issue de l'examen des candidatures, seules les offres des candidats admis à soumissionner seront ouvertes. Les autres candidats sont informés du rejet de leur candidature.
Les candidats admis à présenter une offre disposeront alors d'un délai de 15 jours à francs à compter de la date d'envoi de cette information sur le profil acheteur.
9 - CRITERES D'ATTRIBUTION :
Critères; Pondération
1-Prix des prestation ; 35.0 %
2-Valeur technique ; 65.0 %
2.1-Adéquation des membres de l'équipe aux missions imparties ; 25.0 %
2.2-Note de compréhension du projet au regard de l'extrait de diagnostic fourni comprenant notamment :
- points de vigilance et pistes de solutions,
- proposition de dérogations à envisager,
- Impact sur la continuité de service,
- gestion des flux (patients, visiteurs, soignants, logistique, ...)
15.0 %
2.3 - Nombre de visite de chantier du maître d'œuvre par semaine ; 10.0 %
2.4 - Note méthodologique de la phase diagnostic ; 15.0%
Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.
Les critères sont notés sur 100.
Critère 1 Prix
Note de l'offre = (Montant de l'offre moins-disante / Montant de l'offre à noter) * Base de notation
Montant de l'offre moins-disante = correspond au prix de l'offre la moins chère
Montant de l'offre à noter = correspond au prix de l'offre à évaluer.
Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.
10 - DELAI DANS LEQUEL LE CANDIDAT RESTE ENGAGE PAR SON OFFRE : 6 mois à compter de la date limite de remise des offres
11 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION : plate-forme Territoire Numérique : <http://www.ternum-bfc.fr> « 2021_MOE_ACCESS »
12 - INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS : Tribunal administratif de Dijon - 22, rue Assas 21000 DIJON
www.telerecours.fr
13 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Vendredi 7 janvier 2022 à 12h00
La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.ternum-bfc.fr>.
En revanche, la transmission des documents sur support papier ou sur support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée.
14 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION CHARGÉE DE L'INSERTION : Mercredi 1^{er} décembre 2021.
L2102703

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES

PAR MAIL

EN FORMAT WORD

annoncelegale.jdp@forumeco.com



Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Procédures adaptées



DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Avis d'appel public à la concurrence

1 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
Département de la Côte-d'Or, Correspondant : Service Marchés
1, rue Joseph Tissot - CS 13501 - 21035 DIJON CEDEX
Téléphone : 03 80 63 69 17
Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr> (référence de la consultation : 1221fioul).

2 - Objet du marché, caractéristiques principales et allotissement : Fourniture et livraison de fioul supérieur.
Les prestations feront l'objet d'accords-cadres fractionnés à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Lot 1 : Zone Sud Côte-d'Or (Nolay, La Rochepot, Saulieu, Arnay-le-Duc, Pouilly-en-Auxois, Genlis, Seurre)
Sans minimum
Maximum : 63.600 € TTC par période

Lot 2 : Zone Nord Côte-d'Or (Dijon, Semur-en-Auxois, Montigny-sur-Aube, Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Grancey-le-Château, Vitteaux, Venarey-les-Laumes, Sombornon)
Sans minimum. Maximum : 63.600 € TTC par période.

La durée initiale des accords-cadres court à compter du 10 février 2022 ou de leur date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31 décembre 2022. Ils pourront être reconduits 1 fois pour une durée d'un an.

3 - Conditions de participation et critères d'attribution : Les conditions de participation et les critères d'attribution sont définis dans le Règlement de la consultation.

4 - Procédure : Procédure adaptée ouverte.

5 - Conditions de délai : Date et heure limites de remise des offres : jeudi 06 janvier 2022 à 17h00:00

6 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/12/21.

7 - Renseignements complémentaires : Les candidats doivent faire parvenir leur demande exclusivement à l'adresse suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr>
L2102723



DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Avis d'appel public à la concurrence

1 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
Département de la Côte-d'Or
Correspondant :
Service Marchés
1 rue Joseph Tissot, CS 13501 - 21035 DIJON CEDEX
Téléphone : 03 80 63 69 17
Adresse du profil d'acheteur :
<https://marches.ternum-bfc.fr> (référence de la consultation : 1221velos).

2 - Objet du marché, caractéristiques principales
Fourniture et livraison de vélos à assistance électrique pour les agents du Conseil Départemental de la Côte d'Or
Minimum : 20 vélos électriques
Maximum : 50 vélos électriques
La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 12 mois à compter de sa date de notification.

3 - Prestations divisées en lots : Non

4 - Conditions de participation et critères d'attribution :
Les conditions de participation et les critères d'attribution sont définis dans le Règlement de la consultation.

5 - Procédure : Procédure adaptée ouverte.

6 - Conditions de délai : Date et heure limites de remise des offres :
jeudi 13 janvier 2022 à 17 :00 :00

7 - Date d'envoi du présent avis à la publication :
3 décembre 2021.

8 - Renseignements complémentaires : Les candidats doivent faire parvenir leur demande exclusivement à l'adresse suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr>
L2102735

Avis d'attribution



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

Avis d'attribution

1 - Pouvoir adjudicateur :
Département de la Côte-d'Or, CS 13501 - 21035 DIJON Cedex

2 - Objet des marchés et titulaires :
VH2 - Services de viabilité hivernale des routes départementales

Lot 1 : Circuit 403 - Secteur de Baigneux-les-Juifs
Lot 2 : Circuit 613 - Secteur d'Aignay-le-Duc
Lot 3 : Circuit 303 - Secteur de Beaune Sud
Lot 4 : Circuit 312 - Secteur de Nuits-Saint-Georges
Lot 5 : Circuit 208 - Secteur de Sombornon

Lots ; Entreprises ; Adresses ; Montant ; Estimation : 600 000 € TTC ; Date de signature

1 - GODOT SIMON - 21150 DARCEY ; Minimum : 24 000, Sans maximum, Majoration : 10 % ; 19/11/21.

2 - LB TRAVAUX - 21690 SOURCE SEINE ; Minimum : 24 000, Sans maximum, Majoration : 75 % ; 19/11/21

3 - AXIMUM- 68000 COLMAR ; Minimum : 24 000 ; Sans maximum ; Sans rabais ni majoration ; 19/11/21.

4 - NOIROT TP - 21700 NUITS SAINT GEORGES ; Minimum : 24 000 ; Sans maximum ; Majoration : 45 % ; 19/11/21

5 - STAR TERRASSEMENT - 21540 MESMONT ; Minimum : 24 000 ; Sans maximum ; Sans rabais ni majoration ; 19/11/21.

Sous réserve des secrets protégés par la loi, le marché est communicable, sur demande adressée à : dgsd.pr.dcpv.sm@cotedor.fr, selon les modalités prévues par le livre III du code des relations entre le Public et l'Administration

Les avis d'attribution des marchés du Département peuvent être consultés et téléchargés sur le site <https://marches.ternum-bfc.fr> (réf. du présent avis : 1121attribvh2)
L2102676

Adjudications



LDH AVOCATS

6 rue de l'Ecole de Droit à DIJON

Maître Martine MESPELAERE SCP 2MZA

37 avenue Jean-Baptiste Lebas - 59100 ROUBAIX
Tél. : 03.28.36.94.42

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

VILLE DE RECEY SUR OURCE

MAISON A USAGE D'HABITATION
SISE 9 RUE SAINT GERMAIN,
AINSI QU'UNE DEPENDANCE DONT LA CONSTRUCTION EST INACHEVEE,
CADASTREE SECTION AB N°472 POUR UNE CONTENANCE DE 6 A 78 CA
CLASSE ENERGIE : DPE vierge

L'adjudication aura lieu le

**MERCREDI 19 JANVIER 2022
à 10h30,**

Salle A, à l'audience du Tribunal Judiciaire de DIJON
13 boulevard Clémenceau, BP 13313 - 21033 DIJON CEDEX
Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de DIJON, muni d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque à l'ordre du séquestre, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

DESCRIPTION :

RdC : entrée, toilettes, pièce principale-cuisine, salle à manger, chambre, buanderie, chaufferie.

Etage : montée d'escalier, palier, pièce avec chauffe-eau, 4 chambres, salle de bains.

Dépendance inachevée. Hangar

OCCUPATION :

L'immeuble est occupé par la propriétaire.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de cette occupation comme de toute autre occupation.

Le cahier des conditions de vente établi pour parvenir à cette adjudication peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON, uniquement le matin et sur rendez-vous

La vente se poursuit à la requête de la société MY MONEY BANK, ayant siège Tour Europlaza, La Défense 4, 20 avenue André Prothin - 92063 PARIS LA DEFENSE

Ayant pour Avocats Maître Delphine HERITIER et Maître Martine MESPELAERE

**MISE A PRIX : 8.000 €
(HUIT MILLE EUROS)**

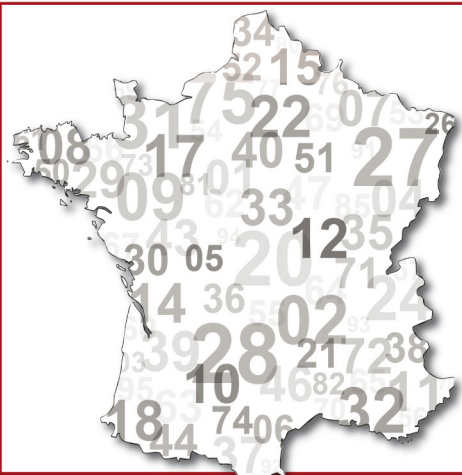
Visite prévue le 3 janvier 2022 à 14h00

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Maître Delphine HERITIER ;

- Maître Martine MESPELAERE ;

- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON, où se trouve déposé le cahier des conditions de vente (N° d'enregistrement : 21/00025).
L2102651



**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT
EN FRANCE**

annoncelegale.jdp@forumeco.com



*Envoyer vos annonces par e-mail,
pensez à l'environnement...*

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS



**A. NICOLARDOT -
JM. SEGURA - L. VAZQUEZ**
Notaires associés
36 rue Ledru Rollin - BP 37371
21073 DIJON CEDEX

CESSION DE
FONDS DE
COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Véronique THOMAS ESCOTO, Notaire à DIJON, le 30 novembre 2021, a été cédé par :

La SARL Ô 2 AMIS, au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à DIJON (21000), 17 rue de Chenove, SIREN 879 370 435 R.C.S. DIJON ;

A la SAS EGIN 21 au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à MARSANNAY LA COTE (21160), 115 boulevard Charles de Gaulle, SIREN 844 809 657 R.C.S. DIJON.

Le fonds de commerce de restaurant - brasserie - pizzeria - bar - vente à emporter sis à DIJON (21000), 17 rue de Chenove, lui appartenant, connu sous le nom commercial Ô 2 AMIS, SIREN 879 370 435 R.C.S. DIJON.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 60.000,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 28.600,00 € ;

- au matériel pour 31.400,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

L2102711

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCI LES PEUILLES

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sophie GUICHARD, Notaire associé à BELFORT, 1 rue de Morimont, le 17 novembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : SCI LES PEUILLES.

Le siège social est fixé à : LONGVIC (21600), 13 rue Professeur Louis Neel.

La société est constituée pour une durée de 50 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Deux mille Euros (2.000,00 €).

Les apports sont souscrits en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Mr Olivier VINCENT demeurant HERRLISHEIM PRES COLMAR (68240) 11 rue du Wineck et Mr Michael LIORET demeurant à SAULONLA CHAPELLE (219010) 1 rue de Noiron.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis : Le notaire.

L2102718

MONDIALE VIANDE

Dénomination sociale : MONDIALE VIANDE.

FORME : SARL à associé unique. Siège social : centre commercial de la Fontaine d'Ouche, bâtiment kir boulevard Gaston Bachelard - 21000 DIJON.

Capital social : 500 €.
Numéro SIREN 819 807 405 R.C.S. DIJON.

Par décision des délibérations de l'associé unique en date du 25 novembre 2021, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Mohamed MADKOURI en qualité de nouveau gérant, à compter du 25 novembre 2021 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Rayane MADKOURI.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON. L2102626



Maître Philippe CHATEAU

Avocat à la Cour
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres
21000 DIJON

SCI JULIROMA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 29 novembre 2021 à FONTAINE LES DIJON (21121), il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI JULIROMA ; Capital social : 1 000 €uros par apports en numéraire ; Siège : 20D rue Majnoni d'Intignano - 21121 FONTAINE LES DIJON ; Objet : l'acquisition et la gestion de tous terrains, immeubles appartenant ou pouvant appartenir à la société ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. ; gérants : Mme Isabelle DECHAUME, demeurant à FONTAINE LES DIJON (21121), 20D rue Majnoni d'Intignano et M. Philippe CHATEAU demeurant à FONTAINE LES DIJON (21121), 20D rue Majnoni d'Intignano ; Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

L2102673

EURL SEBASTIEN
STEPHAN

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 novembre 2021, à BUSSY LE GRAND.

DÉNOMINATION : EURL SEBASTIEN STEPHAN.

FORME : SARLU.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de Pissot - 21150 BUSSY LE GRAND.

OBJET : Récupération de matériaux et recyclage de métaux.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 2.000 €.

GÉRANT : Monsieur Sébastien STEPHAN, demeurant 4 rue de Pissot - 21150 BUSSY LE GRAND.

La société sera immatriculée au R.C.S. DIJON.

Pour avis : Le gérant.

L2102716



Maître Karine SARCE

Avocate
49 rue de Montchapet - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.55.50.54 - Fax : 03.80.56.19.67
ks@sarceavocat.fr
Case n° 103

SASU AMTP

Suivant acte sous seing privé en date du VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiées à associé unique.

DÉNOMINATION SOCIALE : AMTP. SIÈGE SOCIAL : 2 rue en Clairvot - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

OBJET SOCIAL : en FRANCE et à l'étranger :

- Tous travaux relatifs à la conception, création et l'entretien d'espaces verts, la maçonnerie paysagère, la vente de tous produits et articles en lien avec cette activité ;

- Le terrassement ;

- La maçonnerie ;

- L'assainissement et installation VRD ;

- L'évacuation de déblais ;

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires ou connexes.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

PRÉSIDENT : Société ISIDORE, société par actions simplifiées à associé unique, au capital de 1 000 € dont le siège social est sis 2 rue en Clairvot 21850 SAINT APOLLINAIRE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°904 100 278, Monsieur Sofiane KHABEZ.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de ses actions. Chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGRÈMENT : toute cession d'actions nécessite l'agrément préalable de la collectivité des Actionnaires.

Immatriculation au RCS : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2102632

DUAL ET DIGITAL

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé du 30 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Dual et Digital.

Siège social : 11 rue de Larrey - 21000 DIJON.

Capital : 2.000€ (en numéraire).

Objet : Conseil en stratégie de communication et marketing au moyen de tout support, notamment Internet. Conception, création, implémentation et pilotage de campagnes d'activation digitale. Conception, création et animation de supports interactifs, notamment sites Internet. Formation en Communication, Marketing et Stratégie Digitale auprès de tout public.

Gérance : Mme Valisoa RASOLOJAONA, épouse CHANDIOUX, 11 rue de Larrey - 21000 DIJON.

Durée : 20 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Immatriculation de la société au registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

L2102715

SC Adrien CORTOT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 novembre 2021 à ASNIERES EN MONTAGNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société civile. DÉNOMINATION SOCIALE : SC Adrien CORTOT. SIÈGE SOCIAL : Chemin de Rochefort - 21500 ASNIERES EN MONTAGNE. OBJET SOCIAL : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens. La propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles bâtis et non bâtis et droits immobiliers à destination urbaine, agricole et viticole, qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 3.001 €, constitué à concurrence de 3.001,00 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 0,00 euro au moyen de l'apport de 1.117 parts sociales de la SARL KALIFOURRAGE, société à responsabilité limitée au capital de 44. 700 €, ayant son siège social fixé à ASNIERES EN MONTAGNE (21500), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 448 135 580. GÉRANCE : Monsieur Adrien CORTOT, demeurant Chemin de Rochefort - 21500 ASNIERES EN MONTAGNE. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas sauf pour le ou les associé(s) majoritaires(s) agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2102644

CL LIFE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CL LIFE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège Social : 3 rue du Dr Majnoni D'Intignano - 21121 FONTAINE LÈS DIJON.

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 années.

Capital social : 8.000 €.

Gérant : M. Xiaowei CHEN, demeurant 3 rue du Dr Majnoni D'Intignano - 21121 Fon-taine-lès-Dijon

Transmission des parts : libre entre associé et soumise à agrément pour les tiers.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Le représentant légal.

L2102698

CONSTRUCTION
CAKIR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CONSTRUCTION CAKIR

Forme : Société civile immobilière
Siège Social : 2 rue du molot - 21170 SAINT USAGE

Objet : propriété, administration et gestion de tout immeuble et droits immobiliers.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérant : M. Davut CAKIR, demeurant 2 rue du Molot - 21170 SaintUsage

Transmission des parts : libre.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

La gérance.

L2102689



SCI AQUACAO

Il a été constitué la SCI AQUACAO selon statuts établis sous seing privé en date du 24/11/2021. Siège : 5 impasse de Beauregard - 21490 NORGES LA VILLE - Durée : 99 ans - Objet : acquisition, propriété, administration ou location de tout biens et droits immobiliers - Capital social : 10.000 €uros par apports en numéraire - Gérance : SARL HOLDING GILLOTTE FG, R.C.S. n°753 793 322, représentée par Fabrice GILLOTTE - Agrément : pour toute cession autre qu'entre associés, ascendants et descendants - Immatriculation R.C.S. de DIJON. L2102675

NANSOUTY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27 novembre 2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : NANSOUTY.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

CAPITAL SOCIAL : Cinq cents Euros (500,00 €), divisé en 500 parts de un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 500.

SIÈGE SOCIAL : 134 rue de Talant à DIJON (21000).

OBJET : - l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

R.C.S. DIJON.

ASSOCIES :

1) Monsieur Charles Patrick LUCIANI, demeurant à DIJON (21000), 134 rue de Talant,

Né à DIJON (21000), le 3 novembre 1986.

Célibataire.

2) Madame Valentine LUCIANI, demeurant à DIJON (21000), 134 rue de Talant,

Née à DIJON (21000), le 30 décembre 1987.

Célibataire.

Gérance : Aux termes des statuts, Madame Valentine LUCIANI ci-dessus désignée a été nommée en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

Cessions de parts sociales : Libres entre associés et soumises à agrément dans les autres cas.

Fait à DIJON
Le 3 décembre 2021.

L2102733

**TOUTES
LES SEMAINES
LE JOURNAL
DU PALAIS
POUR**

**1,50 €
seulement**



PAPOTTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
29 rue du Moulin Papotte
21360 BLIGNY SUR OUCHE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bligny-sur-Ouche du 1^{er} décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : PAPOTTE. Siège social : 29 rue du Moulin Papotte - 21360 BLIGNY SUR OUCHE. Objet social : - A titre principal, l'exploitation de meublés touristiques et de tous types d'hébergements touristiques de courte durée, - A titre secondaire : Toutes prestations de services annexes dont toutes prestations para-hôtelières. L'achat et la vente de produits d'épicerie, cafés, vins et bières à emporter. Vente et service de boissons non alcoolisées à consommer sur place. La location ou mise à disposition des locaux et l'organisation d'événements professionnels de type séminaires, résidence d'artistes, concerts, expositions, repas et réunions associatives...). Toutes activités de loisirs et de détente. L'organisation d'ateliers d'apprentissage culinaires, créatifs et botaniques. La création et la vente de produits dérivés liés à la marque PAPOTTE. La création et la vente de produits d'alimentation liés à la marque PAPOTTE confectionnés sur place, type conserves, confitures...

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 Euros.

Gérance : Madame Capucine LAMBERT épouse TRONCHON et Monsieur Charles

TRONCHON, demeurant 29 Rue du Moulin Papotte - 21360 BLIGNY SUR OUCHE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2102727

STEN HOME

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Eloise SALICHON-COLLÔT, le 2 décembre 2021, a été constituée une société civile dénommée « STEN HOME » au capital social de 1.000,00 €, dont le siège social est à DAIX (21121), 38 rue des Alisiers, ayant pour objet l'acquisition et la gestion de biens et droits immobiliers.

Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Le premier gérant de la société est Madame Souhaïd OUARTI, demeurant à DAIX (21121), 27 rue de la Maladière.

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis,
Le Notaire.

L2102730

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or

SCI BFTT IMMO

Avis de constitution : acte sous signature privée du 02 décembre 2021, SCI BFTT IMMO - 20 rue Pierre Boisson - 21000 DIJON - Objet social : L'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous immeubles et droits immobiliers ; La gestion et l'exploitation, notamment par location, bail ou autrement, d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle sera devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction ; La mise à disposition desdits biens et droits immobiliers, y compris à titre gratuit, au profit des associés ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société - 99 ans - 2.000 € - Gérance : Monsieur Frédéric BERRY demeurant 20 Rue Pierre Boisson 21000 DIJON et Monsieur Timothé BERRY demeurant 20 Rue Pierre Boisson 21000 DIJON - Immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2102690

MODIFICATION DE STATUTS

CONSTELLIUM EXTRUSIONS FRANCE

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.200.000 Euros
Siège social :
1 passage Eiffel, CS 40046
21702 NUITS SAINT GEORGES CEDEX
662 032 374 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 17 novembre 2021, l'associé unique a décidé :
- D'augmenter le capital de 4.600.000 € pour le porter à la somme de 5.800.000 €, réalisée au moyen de l'élévation de la valeur nominale des actions de 6 € à 29 € ;
- De réduire le capital d'un montant de 4.600.000 € pour le ramener à 1.200.000 €, par voie de réduction de la valeur nominale des actions ramenée de 29 € à 6 €.
Les capitaux propres sont ainsi reconstitués.
L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.
Mentions seront portées au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

L2102701

Le président.

SARL ARCHIDUCS

Au capital de 1.500 € : 10 rue Courtepée - 21000 DIJON - 890 080 518 R.C.S. Dijon - AGE du 01/11/2021 : nomination de M. Jordi BARTHE co-gérant (22 Rue de Tivoli - 21000 DIJON), modification des statuts. L2102290

ECA Nexia

LES JARDINS DE L'ARBENE

LES JARDINS DE L'ARBENE, société civile immobilière au capital de 1.000 €, siège social : 12 rue Jean Renaud - 21000 DIJON, 509 294 070 R.C.S. DIJON. Par AGE du 30/06/2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 30/06/2021 de DIJON (21000), 12 rue Jean Renaud, à DIJON (21000), 1 rue Docteur Chaussier. L'article 5 des statuts a été modifié. Dépôt légal R.C.S. DIJON.

L2102558

Pour avis : Le gérant.

SIRIMO

Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros
Siège social :
4 clos Bernard
25570 GRAND COMBE CHATELEU
824 748 032 R.C.S. Besançon

Aux termes d'une délibération en date du 1er novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 Clos Bernard - 25570 GRAND COMBE CHATELEU à Résidence du Palais 24 rue de la Boudronnée - 21000 DIJON à compter du 1er novembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la société, qui est immatriculée au R.C.S. de BESANÇON sous le numéro 824 748 032, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
La société, constituée pour 99 années à compter du 5 janvier 2017, a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière. Elle a un capital de 1.500 € composé uniquement d'apports en numéraire.

L2102324

Pour avis : La gérance.

SARL GIBOULOT Bernard

L'AGE du 27/11/2021 de SARL GIBOULOT Bernard (SARL, capital de 500.000 €, siège 13 av. Besse - 21320 CREANCEY, immat 397 982 265 R.C.S. DIJON), statuant conformément à l'art L. 227-3 c.com, a décidé la transformation de la Société en SAS sans création d'un être moral nouveau et a adopté les nouveaux statuts. Capital, siège, durée et dates d'exercice social demeurent inchangés. Nouvelles mentions : DENOMINATION : SAS GIBOULOT. OBJET SOCIAL : inchangé sauf suppression du terme « battage » et ajout du terme « traitement de sol ». ADMISSION AUX AG ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux AG sur justification de son identité et inscription en compte. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION D'ACTIONS : transmission d'actions libre entre associés et avec agrément au profit des tiers. DIRIGEANT : Fin du mandat de gérant de M. Philippe MIMEUR, et nomination en qualité de présidente de la SARL DE CREA (SARL, capital de 1.344.752 €, siège Les Gruelys - 21360 LA BUSSIÈRE SUR OUCHE, immat 840 897 896 R.C.S. DIJON, ayant pour gérant M. Philippe MIMEUR). L2102531

ARMAND CARTRON S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 820.000 Euros
Siège social :
25 rue Docteur Louis Legrand
21700 NUITS SAINT GEORGES
SIREN : 410 139 166 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 13 juillet 2021, les associés ont pris acte de la démission de Madame Judith CARTRON de son mandat de directeur général et de Mesdames Judith CARTRON, Annick CARTRON, née GUÉRIN et Adelaïde CARTRON, épouse MONNET et de Monsieur Damien CARTRON de leurs mandats d'administrateurs de la société.

L2102568

Pour avis : Le président.

ALTOSTRATUS

Société par actions simplifiée au capital de 17.557.609,50 Euros
Siège social :
2 rue du Meix Pillon
21121 DAIX
895 310 035 R.C.S. Dijon

Le président, par décision en date du 02/11/2021, a nommé, à compter du même jour en qualité de directeur général, M. Emmanuel PION dmt à TALANT (21240), 19 rue de Vézelay.
Pour avis : Le président.

L2102586

EUPHYLLIA

Société par actions simplifiée au capital de 17.557.609,50 Euros
Siège social :
2 rue du Meix Pillon
21121 DAIX
895 317 824 R.C.S. Dijon

Le président, par décision en date du 02/11/2021, a nommé, à compter du même jour en qualité de directeur général, M. Frédéric PION dmt à MARSAT (63200), 8 chemin des Batignolles.
Pour avis : Le président.

L2102587

ACTIS

AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

SARL GROUP'CLEAN & SERVICES

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 4.000 Euros
Siège social :
11 rue Charles Poisot
21300 CHENOVE
797 597 762 R.C.S. Dijon

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régit désormais la Société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 4.000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société.
Messieurs Laurent MICHALAK et Gérard MORIAU, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Gérard MORIAU demeurant 23 rue de la Vigne au Roy - 21220 BEVY
DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE : Monsieur Laurent MICHALAK demeurant 23 rue de la Vigne au Roy - 21220 BEVY
Pour avis,
Le Président.

L2102688

ABB Reportages

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 rue Hernoux - 21000 Dijon
519 440 432 R.C.S Dijon

Modification des Statuts

Par AG du 07/06/2021, la société a choisi d'adhérer aux principes de l'économie sociale et solidaire - ESS.
Les articles 2, 8, 9 et 32 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au greffe du tribunal du commerce de DIJON.
Pour avis : La gérance.

L2102617

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON

MARCOLUIGI

EURL au capital social de 95.000 Euros
Siège social :
12 rue Jean Laillet - 21121 DAIX
R.C.S. Dijon 829 743 293

PV décisions associé unique du 10/11/2021 : L'associé unique a décidé de transférer le siège social de DAIX, 12 rue Jean Laillet, à FONTAINE LES DIJON (21121), 1 rue de la Confrérie, à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.

L2102661

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON

RFC

SCI
au capital social de 1.000 Euros
Siège social :
12 rue Jean Laillet - 21121 DAIX
R.C.S. Dijon 833 107 766

PV AGE du 10/11/2021 : les associés ont décidé de transférer le siège social de DAIX, 12 rue Jean Laillet, à FONTAINE LES DIJON (21121), 1 rue de la Confrérie, à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.

L2102662

FIDAL

Société d'Avocats
Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

MTY INVEST

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège :
31 rue du Faubourg Bretonnière
21200 BEAUNE
903 061 935 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 29 novembre 2021, le capital social a été augmenté de 6 336 000 euros, par apport en nature de titres sociaux, pour être porté de 1.000 € à 6.337.000 €.
Les statuts ont été modifiés corrélativement.

L2102665

ROCA

SC au capital de 1.000 €. Siège social : 15 rue de la Ruellotte - 21120 CHAIGNAY. R.C.S. Dijon 904 073 541.
Par décision assemblée générale extraordinaire du 25/11/2021 , il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 1.000 à 620.965 € à compter du 25/11/2021 . Modification au R.C.S. de DIJON.

L2102669

SYSTEMIS CONSEIL

Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

CHENOVE TAXI 3

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social :
10 Route de Norges
21380 SAVIGNY LE SEC
R.C.S. Dijon820 514 750

Par décisions du 29/11/21, il a été décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
FORME :
ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.
NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION :
ANCIENNE MENTION : CHENOVE TAXI 3.
NOUVELLE MENTION : DCV 21.
ADMINISTRATION :
ANCIENNES MENTIONS :
GERANT : David VIEILLY né le 02/08/77 à DIJON (21), de nationalité française, demeurant 10 Route de Norges - 21380 SAVIGNY LE SEC.
NOUVELLES MENTIONS :
PRESIDENT : David VIEILLY né le 02/08/77 à DIJON (21), de nationalité française, demeurant 10 Route de Norges - 21380 SAVIGNY LE SEC.
MENTIONS COMPLEMENTAIRES :
ADMISSION AUX ASSEMBLES ET DROIT DE VOTE :
Toute action, donne droit dans les bénéfices et à l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Les cessions d'actions entre associés, au profit des conjoints, des ascendants et descendants sont libres.
Il a également été décidé d'étendre l'objet social et donc l'article 2 des statuts comme suit : le transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places, y compris celles du conducteur, ou un véhicule taxi ; l'exploitation d'une licence de taxi, tous transports de personnes (V.S.L., taxi...) ; la gestion, l'acquisition, la vente de tous titres de participations, portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs, et la gestion de sa trésorerie ; l'achat, la vente, la propriété, la gestion, l'administration de tous biens immobiliers ou de parts de sociétés à prépondérance immobilière, dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'animation de ses filiales et la réalisation de prestations, notamment administratives, comptables, de gestion, commerciales, financières, de marketing, de ressources humaines et de développement.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.

L2102643

NOUVELLES TECHNIQUES TRANSMISSIONS SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 300.000 Euros
Siège social :
Zone Industrielle - Rue Appert
21700 NUITS SAINT GEORGES
353 454 820 R.C.S. Dijon

Il est publié, à titre de régularisation, que l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2021 a décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de monsieur Jean-Claude ANDRE, arrivé à expiration.

L2102655

Pour avis : Le président.

ECA Nexia

PEGASUS SPIRITS

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
1 impasse Jeannot - 21190 TAILLY
889 535 639 R.C.S. Dijon

D'un procès-verbal de l'AGE du 20/11/2021, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 430.000 €, pour être porté de 10.000 € à 440.000 €, par souscription en numéraire. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, le représentant légal.

L2102666

FITNESS STUDIO

SARL unipersonnelle
Au capital de 8 000,00 Euros
Siège social :
31 rue de la Libération
21240 TALANT
R.C.S. : 491 449 146

Avis de transfert de siège social

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 15/11/2021, l'associé unique de la société FITNESS STUDIO a décidé de transférer le siège social au 4 rue du Serein - 21 390 PRECY SOUS THIL à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.

L2102670

OPTIQUE BLARDONE

SAS au Capital de 8.000 Euros
Siège social :
7 place de la Fontaine d'Ouche
21000 DIJON
R.C.S. de Dijon : 377 692 652

DAU du 17/11/2021 : l'Associé unique constate la fin de mandat des CAC titulaire et suppléant, respectivement, le Cabinet ACC et Monsieur Nicolas MORON, et décide, compte tenue des seuils légaux, de ne pas procéder au renouvellement de leur mandat ni à leur remplacement.
Mention au R.C.S. de DIJON.

L2102685

PIKTODO

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
3 place du Clos Poulain
21410 FLEUREY SUR OUCHE
817 837 479 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 22 octobre 2020, l'associé unique a décidé de réduire le capital de 5.000 € pour le ramener à la somme de 10.000 €.
En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

L2102699

Le président.

CENTRE DE MÉDECINE NUCLEAIRE DU PARC

SELARL au capital de 438.340 Euros
Siège social :
11 bis cours Général de Gaulle
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 414 833 899

Par décision de l'assemblée générale mixte du 22/09/2021 , il a été décidé de nommer M E SILVA YANNICK, demeurant 2 route de Bois L'Abbé - 89240 VILLEFARGEAU en qualité de cogérant ; Mme FAYAD ELSA, demeurant 13 route de Seine Port - 91250 MORSANG SUR SEINE undefined en qualité de cogérant à compter du 22/09/2021. Modification au R.C.S. de DIJON.

L2102706

- LE JOURNAL DU PALAIS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ -

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

AIRBUM

SASU au capital de 50.000 €. Siège social: 41 rue du Cherche Midi - 75006 Paris 894502467 RCS PARIS. Le 22/11/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au Ferme Vulsain 21140 SEMUR EN AUXOIS à compter du 23/11/2021; Objet: Création et exploitation d'une application mobile photographique et vente de ses produits. Présidence: Felix Levy, Vulsain - 21140 SEMUR EN AUXOIS. Radiation au R.C.S. de PARIS - Inscription au R.C.S. de DIJON. L2102713

SEGUINVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
34 avenue Léon Crété,
78490 MERE
837 524 537 R.C.S. Versailles

Aux termes d'une décision en date du 02/11/2021, le Président a décidé de transférer le siège social au 4 Rue des Frères Paquet - 21122 FONTAINE LES DIJON, et ce à compter du 02/11/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Président : Monsieur Philippe SENCE, demeurant 4 rue des Frères Paquet - 21122 FONTAINE LES DIJON.

La Société, immatriculée au R.C.S. de VERSAILLES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de DIJON.

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SARL LAPIERRE

Société à responsabilité limitée au capital de 200.000 Euros
Siège social :
Grande Rue
21250 BROIN
R.C.S. Dijon 342 090 842

Par PV du 06/12/21, il a été décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :
- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Dénomination
- Ancienne mention : SARL LAPIERRE

- Nouvelle mention : LAPIERRE
Administration :
- Anciennes mentions

Gérance : Laurent LAPIERRE né le 18/12/1963 à DIJON (21), de nationalité française, demeurant 841 Grande Rue - 21250 BROIN

Nouvelles mentions
Président : Laurent LAPIERRE né le 18/12/1963 à DIJON (21), de nationalité française, demeurant 841 Grande Rue - 21250 BROIN

Mentions complémentaires
ADMISSION AUX ASSEMBLES ET DROIT DE VOTE :

Toute action, donne droit dans les bénéfices et à l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Les cessions d'actions entre associés, au profit des conjoints, des ascendant et descendant sont libres.

Il a également été décidé que l'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Il a également été décidé de transférer le siège social ZAE LA BOULOUZE 21110 FAUVERNEY à compter du 06/12/2021.

Siège social
- Ancienne mention : Grande Rue 21250 BROIN
- Nouvelle mention : ZAE LA BOULOUZE - 21110 FAUVERNEY
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2102732

UNIVETZEN

Société par actions simplifiée au capital social de 10.000 Euros
Siège Social :
24 boulevard des Clomiers
21240 TALANT
882 535 867 R.C.S. Dijon

Par décisions unanimes du 24 novembre 2021, les associés ont :
- modifié la dénomination sociale en « Vetinweb NF »

- concernant les cessions d'actions, supprimé dans les statuts les termes « Etant précisé que dans l'hypothèse où le cédant serait membre du conseil d'administration, ce dernier ne prendra pas part au vote. »

- pris acte de la démission des membres du conseil d'administration :
- Monsieur Jean-Jacques DENTZ
- Monsieur Christophe NAVARRO
- Monsieur Philippe PERNOD
- Monsieur Jean-Jacques BYNEN
- Monsieur Alain MOUSSU

Nommé membres du conseil d'administration :

- la société D.E.F.I.L., SAS, siège : 48 rue de Fontaine - 21121 Daix, RCS Dijon 893 922 278

- la société POWDER ISLAND, SAS, siège : 7 rue du Temple - 45170 Neuville-les-Bois, RCS Orléans 894 346 717

- Monsieur Jean-Jacques BYNEN demeurant 5 rue du Faubourg Perpreuil - 21200 Beaune

Le conseil d'administration du 24 novembre 2021 a :

Pris acte de la démission :
- du président Monsieur Jean-Jacques DENTZ

- du directeur général Monsieur Christophe NAVARRO

Nommé en qualité de :

- président : la société D.E.F.I.L., SAS, siège : 48 rue de Fontaine - 21121 Daix, RCS Dijon 893 922 278

- directeur général : la société POWDER ISLAND, SAS, siège : 7 rue du Temple - 45170 Neuville-les-Bois, R.C.S. ORLEANS 894 346 717

Pour avis.

L2102720

THERAXEL

L'associé unique de la société THERAXEL, SARL au capital de 2.000 €, sise 22 rue de la Chartreuse - 21200 BEAUNE (795 279 447 R.C.S. Dijon), a par décisions en date du 01.12.2021 décidé :

- de transformer la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau,

Son activité, sa dénomination, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Exercice du droit de vote : Chaque Associé dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Pluralité d'associés : la cession à un autre associé est libre et la cession à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés.

En SARL ;
ancien co-Gérant : Madame Elodie PASTRE demeurant 12 rue du Bac - GERGY (71590) et Monsieur Pierre DEVAUX demeurant 12 rue du Bac - GERGY (71590)

En SAS ;
nouveau Président ANTAURXEL, sise à BEAUNE (21200) - 22 rue de la Chartreuse (898 443 197 R.C.S. DIJON)

- d'augmenter le capital de 98.000 € afin de le porter de 2.000 € à 100.000 €

L2102725

SARL MEDEPE

Société à responsabilité limitée au capital social de 1.000 €. Siège social : 1 rue de la source à Curley 21220 immatriculée 518 562 459 R.C.S. Dijon. L'assemblée générale du 1^{er} décembre 2021 a décidé de rajouter la mention « exploitation/location de licence(s) taxi ».

L2102722

ANNONCES LÉGALES

**PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ**



03.80.68.25.55

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE GRENANT

Société civile
au capital de 54.393,81 Euros
Siège social:
La Serrée Mesmont
21540 SOMBERNON
320 736 846 R.C.S. Dijon

- Aux termes des assemblées générales du 7 avril 1985 et du 2 décembre 2021, Mr Clément LACAILLE demeurant 30 rue des Trois Sources 21410 MALAIN a été nommé gérant, en remplacement de Mr Louis LACAILLE, décédé ; - Aux termes de l'assemblée du 2 décembre 2021, le siège social a été transféré de LA SERREE MESMONT (21540) SOMBERNON à MALAIN (21410) 30 rue des Trois Sources. Les statuts ont été modifiés corrélativement.

L2102721

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

DCV 21

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros
Siège social :
10 route de Norges
21380 SAVIGNY LE SEC
R.C.S. Dijon 820 514 750

Par décisions du 2/12/21, il a été décidé de modifier l'objet de la société et donc l'article 2 des statuts comme suit : la gestion, l'acquisition, la vente de tous titres de participations, portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs, et la gestion de sa trésorerie ; l'achat, la vente, la propriété, la gestion, l'administration de tous biens immobiliers ou de parts de sociétés à prépondérance immobilière, dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'animation de ses filiales et la réalisation de prestations, notamment administratives, comptables, de gestion, commerciales, financières, de marketing, de ressources humaines et de développement.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis, le président.

L2102734

POURSUITE D'ACTIVITE

UNIVERS

Avis de non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 4 octobre 2021, l'associée unique de la SARL UNIVERS (SARL unipersonnelle, capital 10.000 €, siège social 47 rue Berbissey - 21000 DIJON, 851 575 555 R.C.S. DIJON), statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

L2102659

DISSOLUTION

DE SOCIETE

GARNIER SEBASTIEN

SARLU en liquidation au capital de 5.000 Euros
siège social :
9 rue Le Village - 21270 TELLECEY
844 735 464 R.C.S. Dijon

Le 30/11/2021, dissolution anticipée et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, Mr Sébastien GARNIER (9 Rue Le Village 21270 TELLECEY) liquidateur. Siège de la liquidation au siège social.

L2102571

MIGNOT INVESTISSEMENT

MIGNOT INVESTISSEMENT, SC en liquidation au capital de 7.500.000 €, siège social : 1 B rue de Beauséjour - 21000 DIJON, 441 805 512 R.C.S. DIJON - le 19/11/2021, dissolution anticipée et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, M. Emmanuel MIGNOT (1 bis rue de Beauséjour - 21000 DIJON) liquidateur. Siège de la liquidation au siège social.

L2102639

SCI QUATRAIN

SCI en liquidation
Au capital de 15.244,90 Euros
Siège social :
33 rue Jean Bertin
21210 SAULIEU
Siège de liquidation : Le Matrat
58230 GOULOUX
439 024 290 R.C.S. Dijon

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 27/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/10/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Didier QUATRAIN, demeurant Le Matrat - 58230 GOULOUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Le Matrat - 58230 GOULOUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2102692

SC DU CLOS BIZOT

Société Civile
au capital de 1.000 €
Siège social :
7 bis rue Gay Lussac
21300 CHENOVE
810 990 788 R.C.S. Dijon

Dissolution

Par décisions du 1^{er} décembre 2021, l'associée unique a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. La société DORAS, SAS, dont le siège social est à CHENOVE (21300) 6 rue Antoine Becquerel immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 015 851 793 exercera les fonctions de liquidateur. Le siège de liquidation est fixée à l'adresse du siège social.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

L2102738

**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT EN FRANCE**



**annoncelegale.jdp
@forumeco.com**

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SCI QUATRAIN

SCI en liquidation
Au capital de 15.244,90 Euros
Siège social :
33 rue Jean Bertin
21210 SAULIEU
Siège de liquidation : Le Matrat
58230 GOULOUX
439 024 290 R.C.S. Dijon

Avis de clôture de liquidation

L'AG réunie le 03/11/2021 à Le Matrat - 58230 GOULOUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Didier QUATRAIN, demeurant Le Matrat - 58230 GOULOUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au R.C.S.

Pour avis, le Liquidateur.

L2102693

FRANCE TICE

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
6 rue Robert Schuman
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
538 588 088 R.C.S. Dijon

L'assemblée ordinaire, réunie le 31 août 2021 au siège de la liquidation, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat du liquidateur à Jean-Christophe RAMBAUD, demeurant à SAINT JULIEN L'ARS (86800), 22 route de la Banlière, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

L2102702

CHANGEMENT DE

REGIME



**A. NICOLARDOT -
JM. SEGURA - L. VAZQUEZ**
Notaires associés
36 rue Ledru Rollin - BP 37371
21073 DIJON CEDEX

EPOUX PINGUET

Acte de Maître Jean-Michel SEGURA, Notaire à DIJON, du 23 novembre 2021 rectifiant l'acte du 3 février 2021 entre M. Julien PINGUET, et Mme Laetitia JOBLON, demeurant à SELONGEY. Adoption du régime de la communauté universelle.

Pour insertion, le Notaire.

L2102710

AVIS

ADMINISTRATIF



DEPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR

Par délibération en date du 8 novembre 2021, le Conseil Départemental a décidé d'instaurer une Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur le site des « Sources et Cascades tufeuses de Saint-Marc-sur-Seine ». Cette décision intervient dans le cadre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des ENS.

Le Conseil Départemental a également décidé de déléguer le droit de préemption à la commune de Saint-Marc-sur-Seine.

La délibération ainsi que les plans de situation et de délimitation de la zone sont tenus à disposition du public à la mairie de Saint-Marc-sur-Seine et à l'hôtel du Département de Côte-d'Or.

L2102070

AVIS DIVERS



**SELARL
"Philibert HERAUD, Notaire"**
Notaire associé à VITTEAUX (21350)
Bureaux permanents
à SAULIEU (21210)
Tél. : 03.80.49.60.44

M. GUILLIER ANDRE

**Envoi en possession
en l'absence d'héritier
réservataire
Article 1378-1 du Code de
procédure civile**

Par testament olographe du 7 avril 2000, monsieur André Lucien GUILLIER, en son vivant demeurant à POUILLY EN AUXOIS (21320), 1 rue Ponsard, né à BELLENOT SOUS POUILLY (21320), le 10 août 1934 et décédé à BEAUNE (21200), le 28 mai 2021, a institué un légataire universel.

Le notaire chargé du règlement de la succession est Me Philibert HERAUD, notaire à SAULIEU (21210) 1 place Monge.

Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées auprès de Me Philibert HERAUD, notaire à SAULIEU (21210) 1 place Monge, dans le délai d'un mois.

Pour avis
Me HERAUD.

L2102686

ANNONCES LÉGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS :

VENDREDI 12 HEURES

annoncelegale.jdp@forumeco.com



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or



**OFFICE NOTARIAL
DIJON CORDELIERS**
Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

**MME YOLANDE
COLLET**

**Avis de saisine de
légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016**

Par testaments olographes en date du 26 septembre 2002,
Madame Yolande, Marcelle COLLET, en son vivant retraitée, demeurant à DIJON (21000) 32 rue du Goujon.
Née à SAINT-BONNET-EN-BRESSE (71310), le 22 juin 1925.
Veuve de Monsieur André, Léon PICHENOT et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 7 mai 2021.
A institué un légataire universel.
Ce testament olographe a été déposé au rang des minutes de Maître Sophie GOGUEY, notaire à
DIJON suivant procès-verbal en date du 26 novembre 2021 dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de DIJON le 1^{er} décembre 2021.
Aux termes d'un acte reçu par le même notaire, le 26 novembre 2021, Me Sophie GOGUEY a constaté la saisine du légataire universel.
Les oppositions pourront être formées auprès de la SAS OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis
Sophie GOGUEY.
L2102717

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme THOMAS veuve GOLMARD Marie-Rose décédée le 03/11/2019 à GEVREY-CHAMBERTIN (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218059030/DS. L2102640

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. CLEMENCOT BERNARD décédé le 09/07/2018 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218056341/DS. L2102641

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme GONZALEZ veuve NEYRON HENRIETTE décédée le 29/12/2018 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 02180569029/DS. L2102642

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme CONDET CHRISTINE décédée le 08/01/2017 à AISEY SUR SEINE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218054975/DS. L2102645

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme CATHERIN ep. LEGENDRE ANDREE décédée le 16/02/2019 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218061177/DS. L2102646

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. MANTION ROBERT décédé le 08/07/2020 à MONTBARD (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218061183/DS. L2102647

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme DAUBOURG veuve SCHWEITZER Marie Georgette décédée le 13/04/2020 à Châtillon-sur-Seine (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218063361/DS. L2102650

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. FLOQUET THIERRY décédé le 29/07/2019 à QUETIGNY (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218054977/DS. L2102652

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. BIENVENU ALAIN décédé le 19/11/2019 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218058732/DS. L2102653

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. ROLAND PATRICK décédé le 28/03/2020 à BLAISY BAS (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218057714/DS. L2102654

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. COURAULT Gérard décédé le 26/10/2018 à Losne (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218064361/DS. L2102657

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme LAGER veuve BRICOUT Anne-Marie décédée le 21/08/2018 à TALANT (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218053445/DS. L2102658

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée - 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. DUSSEAUX Jean-Paul décédé le 26/04/2020 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218058072/GJ. L2102680

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 25/10/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme STEPHAN Catherine décédée le 26/09/2008 à SEMUR EN AUXOIS (21). Réf. 0218079901/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2102737

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES
PAR MAIL
EN FORMAT WORD
annoncelegale.jdp@forumeco.com**



ABONNEZ-VOUS !

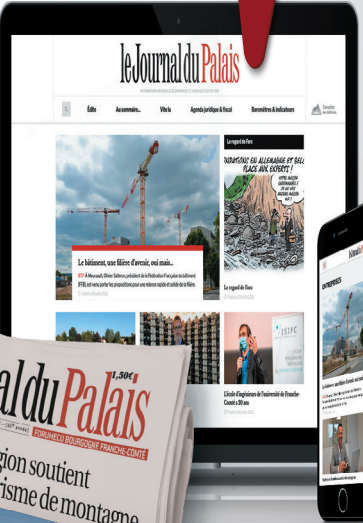
➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS

+ VERSION NUMÉRIQUE

+ SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

À partir de **40€***

VERSION PAPIER • NUMÉRIQUE



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

- ☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €
- (*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))*
- ☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 48,30 €**
- ☐ Je m'abonne pour 2 ans au prix de 70 €**
- ☐ Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**
- (*Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre du Journal du Palais)*
- Offres valables jusqu'au 31/12/2021

Comment nous avez-vous connus ?

☐ Emailing ☐ Bouche à oreille

☐ Réseaux sociaux ☐ Internet

☐ Autre (préciser) : _____

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À : Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 – abonnement.jdp@forumeco.fr - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.
Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.



NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur
www.journal-du-palais.fr



Essai. Le constructeur poursuit sans temps mort la construction de sa gamme 100 % électrique. Après une berline et un SUV, voici le SUV coupé ID.5. En attendant la suite...

VW : de la suite dans les ID



Et de trois ! La berline ID.3 a ouvert la route de la nouvelle famille 100 % électrique - 100 % inédite de Volkswagen, en commençant par la catégorie de voitures la plus diffusée à l'échelon européen. L'ID.4 a suivi. Une évidence de voir ensuite arriver un SUV compact, le plus gros segment de marché mondial en volume. Pas davantage étonnant que ce duo soit rejoint par un SUV coupé, « LE » nouveau

filon stylistique en vogue, encore rare dans les catalogues des constructeurs généralistes mais appelé à se multiplier rapidement. D'autant plus que cette mutation génétique n'a rien d'un saut dans l'inconnu. Entre un SUV et son dérivé coupé : on reste dans la même famille. L'ID.5 et sa version GTX hautes performances, est aussi un des tout premiers SUV coupé 100 % électrique du marché.

Élaboré sur la plateforme

modulaire électrique (MEB), exclusivement dédiée à la gamme, l'indit ID.5 se distingue, dicit Volkswagen, par « son élégance, son expressivité, sa sportivité et son aérodynamique ». De façon plus terre à terre, on peut remarquer que son profil de coupé cinq portes ne nuit pas à son habitabilité aux places arrière grâce à cette architecture. Ni à la capacité de son coffre avec un volume de 549 à 1.561 litres

maximum. Long de 4,60 mètres, l'ID.5 dispose d'un empattement de 2,76 mètres, favorisant l'espace intérieur alors que sa hauteur réduite de seulement 12 millimètres par rapport à l'ID.4 passera inaperçue. Quant à l'esthétique propre à l'ensemble de la famille ID, chacun se fera son jugement selon ses propres critères. Néanmoins, personne ne pourra lui contester une réelle prestance, la ligne de toit fuyante de profil, les fins montants encadrant le pare-brise et le toit bicolore sur certaines versions allégeant une silhouette globalement massive.

À bord, la gamme ID a fait table rase du passé et a balayé tous les repères habituels des amateurs de la marque. En même temps que l'immédiate impression de qualité globale attachée au constructeur depuis des lustres a été bousculée. Place à un intérieur ultra épuré où tout passe par deux dalles numériques, l'une derrière le volant - dernier élément classique conservé tel quel ou presque - pour les informations liées à la conduite et l'autre de grande taille en position centrale surplombant la planche de bord. C'est le « digital cockpit » : propre, net et sans affect. Une option affi-

chage tête haute complète l'ensemble. Les matériaux sont visuellement agréables même s'ils apparaissent en recul qualitatif.

DE 174 À 299 CHEVAUX ÉLECTRIQUES

L'ID.5 peut recevoir un ensemble complet d'aides à la conduite et de systèmes de connectivités de dernière génération. Ils sont paramétrables à l'infini, répondent à la commande vocale et pourront bénéficier de mises à jour à distance. Le constructeur promet une « conduite plus détendue et plus prédictive ». Une version évoluée du système de stationnement automatique, le « park assist Plus » se charge des procédures de stationnement « personnalisées ». Un nouveau monde.

Le SUV Coupé ID.5 arrivera sur le marché au premier trimestre 2022 avec un choix de motorisations électriques (174 chevaux - 128 kilowatts et 204 chevaux - 150 kilowatts) assurant un niveau de puissance et d'autonomie jusqu'à 520 kilomètres grâce à leur batterie de forte capacité (77 kWh). Comme les autres modèles de la famille, la transmission de la puissance se fait aux roues arrière. L'ID.5 GTX, plus performante, dispose de deux

moteurs électriques implantés sur chaque essieu (299 chevaux - 220 kilowatts) lui permettant de disposer d'une transmission intégrale, un gage d'efficacité supplémentaire.

Sujet récurrent d'inquiétude : les points de recharge publiques, un domaine dans lequel l'État français ne tient pas ses promesses. Les constructeurs les plus puissants se sont engagés à pallier ces défaillances. Volkswagen met en avant un réseau de 250.000 bornes disponibles à l'échelon européen. Un pas en avant significatif, même si cela ne garantit aucunement la présence d'un point de recharge fonctionnel là où on en a besoin sur sa route. Lorsque les utilisateurs de l'ID.5 trouveront une borne à recharge rapide, ils pourront récupérer jusqu'à 390 kilomètres d'autonomie en seulement 30 minutes.

Prochain modèle de la gamme ID : le lointain descendant du mythique Combi. Il devrait arriver assez rapidement. En attendant la suite, Volkswagen martelle sa volonté de vendre 70 % de modèles électriques en 2030. La stratégie 100 % électrique de Volkswagen s'appelle « Accelerate ». Le message est clair.

DOMINIQUE MARÉE



Essai. Pionnier des utilitaires 100 % électrique, le Renault Kangoo débarquera début 2022 sur le marché avec une génération inédite répondant aux besoins des professionnels.

Kangoo E-Tech Electric : 300 kilomètres d'autonomie



Le premier Renault Kangoo électrique a été lancé il y a tout juste dix ans. À l'époque, les voitures 100 % électriques étaient rares et les utilitaires encore davantage. Cela lui a permis de se faire une petite place au soleil d'un segment longtemps marginal avec 70.000 clients professionnels et de concentrer à lui seul 20 % du marché spécifique européen. En une décennie, le paysage automobile a évolué avec une accélération en faveur des modèles électriques au détriment des moteurs thermiques,

particulièrement des diesel. Avec une nuance de taille : le maintien, pour de multiples raisons, d'un très fort taux de dieselisation au sein des parcs automobile des entreprises. Mais les choses changent là aussi.

Le nouvel utilitaire léger Renault à l'appellation interminable - Kangoo Van E-Tech Electric - a les atouts pour convaincre les artisans et autres clients professionnels de passer au 100 % électrique. Et surtout lever leurs réticences, partagées par l'ensemble des automobi-

listes, à propos de l'autonomie de leur véhicule. Renault promet jusqu'à 300 kilomètres en cycle d'homologation WLPT, jugé plus proche d'une utilisation en conditions réelles. Cela grâce à une nouvelle batterie lithium-ion de 45 kWh. De quoi répondre aux exigences quotidiennes d'une clientèle professionnelle. D'autant plus que les utilitaires légers sont souvent utilisés pour de courts trajets urbains répétés où leur absence d'émissions à l'échappement constitue un point positif, appelé à devenir déterminant

à court terme.

Avec, pour jouer les prolongations, pas moins de six modes de conduite, aisés à sélectionner, dont un dénommé « éco » limitant la puissance et la vitesse maximale, en particulier lorsque le Kangoo n'est pas chargé. Les trois types de chargeur proposés par le constructeur facilitent l'adaptation à différentes bornes dont la plus puissante (80 kilowatts en continu) permet de récupérer jusqu'à 170 kilomètres d'autonomie en une demi-heure. Sur une Wall box de 11 kilowatts, il

faut moins de quatre heures pour faire le plein et environ six heures sur une Wall box de 7,4 kilowatts.

UN KANGOO ÉLECTRIQUE "MADE IN FRANCE"

Pour faciliter encore davantage l'utilisation du Kangoo électrique, et sans doute rassurer les inquiets, Renault a prévu, via une application sur smartphone ou le système multimédia embarqué, différents services connectés : programmation de la charge de la batterie, suivi de l'état de la charge à distance, programmation du préchauffage de l'habitacle, recherche des points de recharge sur le trajet, calcul des destinations accessibles avec l'autonomie instantanée...

Pensé dès sa conception pour être décliné en version électrique, le nouveau Kangoo intègre au mieux ses batteries, disposées sous le plancher, sans incidence sur le volume de chargement embarqué de 3,9 mètres cubes, identique à celui des Kangoo thermiques. Idem pour les 600 kilogrammes de charge utile et les 1.500 kilogrammes de capacité de remorquage. Les versions longues prévues par la suite offriront 4,9 mètres cubes et 800 kilogrammes de charge. Avec comme tout supplémentaire, celle que le constructeur

présente comme « la meilleure ouverture latérale du marché » : 1,45 mètre facilitant l'accès.

Équipé d'une pompe à chaleur pour apporter plus de confort dans l'habitacle sans réduire l'autonomie, le Kangoo électrique peut recevoir en option un pare-brise, des sièges et un volant chauffants. Système multimédia « Easy link » Renault avec écran de huit pouces, nombreux rangements, trois sièges avant dont le dossier de celui au centre se rabat pour se transformer en plage-bureau, multiples aides à la conduite, régulateur adaptatif avec fonction arrêt automatique, assistant de trafic : la dotation peut rivaliser avec celle d'une berline. Au rayon des équipements optionnels : une instrumentation numérique avec un écran personnalisable de dix pouces implanté derrière le volant.

Assemblé à Maubeuge dans l'usine Renault dédiée au Kangoo depuis une décennie, équipé de batteries fabriquées sur le site normand de Cléon, le Kangoo Van E-Tech Electric est « made in France ». Ce n'est pas anecdotique à l'heure où on ne cesse d'appeler à la « réindustrialisation » de la France sans en percevoir les effets concrets. Commercialisation au printemps 2022.

DOMINIQUE MARÉE



Cap sur Noël !

**Vin aux épices, sucreries d'hiver et chocolat chaud se mêlent aux senteurs de sapins....
Ça y est, Noël, cette période propice à la joie et au partage, arrive enfin !
De Dijon à Besançon en passant par Pontarlier ou Montbéliard, toutes les villes de la région rivalisent
d'idées pour émerveiller petits et grands.**



Besançon

Besançon est la première ville à avoir ouvert le bal des festivités de fin d'années le vendredi 26 novembre. Baptisé « Fantastique Décembre », le programme d'animation est riche puisqu'il se répartit sur quatre places de la ville en plus d'une déambulation. Ainsi, chaque week-end jusqu'au 23 décembre, des spectacles de rue donnés par des personnages féériques ou encore des parades de jouets accueilleront les visiteurs dans le cœur de ville. Au départ

de la place du 8 septembre, une scène musicale mobile tirée par des chevaux viendra compléter le dispositif de parades en parcourant les principaux espaces d'animation et en accueillant chaque week-end un trio ou un quatuor de musiciens. Le Père Noël sillonnera également les rues à bord de sa calèche transformée en traîneau pour l'occasion. Grande nouveauté cette année, l'installation d'un calendrier de l'Avent géant place de la Révolution : « *cette animation symbolise le temps, notion chère à notre ville horlogère, et le compte à rebours avant Noël* », fait savoir l'Office du commerce et de l'artisanat de Besançon, organisateur de l'évènement. Par ailleurs, un espace « hors du temps » sera déployé sur la promenade Granvelle autour d'une scène investie par la compagnie de théâtre Le Cri du moustique tous les week-end ainsi qu'à partir de 16h30 du 20 au 23 décembre. Un marché solidaire de Noël aura également lieu place de la Révolution du 8 au 19 décembre. Une cinquantaine d'associations de solidarité internationale accueilleront les visiteurs sur des stands colorés et couverts de produits du monde. Inédit, le marché de Noël des artisans, créateurs et « répar'acteurs » se tiendra place Granvelle sous chapiteau. Des artisans engagés dans le réemploi de matières proposeront des créations originales et accessibles à tous, l'occasion d'offrir des cadeaux hors du commun et réalisés par des artisans locaux. Cette initiative est organisée par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Bourgogne Franche-Comté.

À noter que les illuminations de la ville, signées par la société Leblanc Illuminations, feront hommage au savoir-faire horloger de Besançon grâce à des balanciers, cadrans lunaires, engrenages mis en lumière dans une ambiance hivernale : « *L'architecture urbaine sera ainsi magnifiée par des décors aux lignes fluides donnant à la ville un habit de fête inoubliable.* »



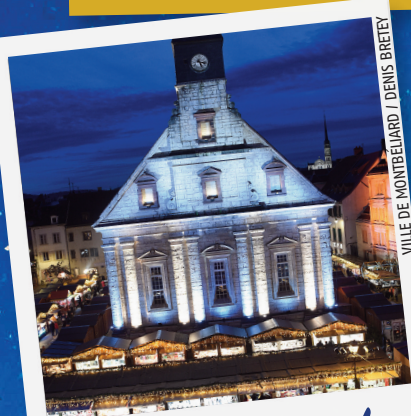
Dijon

Les fêtes de Noël à Dijon ont été inaugurées le 27 novembre dernier. Jusqu'à la fin des vacances scolaires, Dijonnais et visiteurs pourront profiter de déambulations, spectacles de rue ou encore d'un ballet sur glace. De la gare en passant par la place Darcy, la rue de la Liberté, l'Hôtel de ville ou encore le théâtre place Saint Michel, de nombreux décors scintillants sont à découvrir. Majestueux, le sapin géant composé de 361 sapins Nordmann de 175 à 200 centimètres issus d'une filière agricole raisonnée du Parc naturel et régional du Morvan trône en maître place de la Libération. À noter qu'à la fin des fêtes de fin d'année, les sapins seront recyclés par broyage permettant de réaliser des paillis dans les massifs ou du compost. Incontournable, le spectacle son et lumière géant donné dans la cour d'honneur de l'Hôtel de ville. Une expérience étonnante, drôle, ludique, fantasque où le palais des États devient le théâtre d'effets spectaculaires. C'est aussi place de la Libération que la descente du très attendu Père Noël aura lieu. Le 24 décembre venu, à 18h30, il s'élancera du haut de la Tour Philippe le Bon comme le veut la tradition depuis 1951. Il distribuera des papillotes aux plus sages des enfants. Pour les plus téméraires, une grande roue culminant à 40 mètres est installée place de la République ainsi qu'une patinoire de 600 mètres carrés. Tous les vendredis et samedis soirs, une soirée à thème est prévue. En même lieu et place, les plus jeunes pourront se rendre à la maison du Père Noël pour partager leurs souhaits les plus chers au vieux bonhomme en rouge. Des ateliers maquillage destinés aux enfants seront également animés. Le marché de Noël traditionnel se tiendra quant à lui place Darcy et se prolongera dans la rue de la Liberté. Quelques nouveautés à découvrir cette année : une bulle ainsi qu'une roulotte avec des automates. Enfin, de nombreux manèges seront installés dans la ville, place de la Libération, place du Théâtre, place des Cordeliers où est d'ailleurs installé un ourson lumineux géant. Plus insolite, une course de Pères Noël, destinée aux coureurs débutants et confirmés, organisée par la salle de sport Fit & Coach se déroulera le 23 décembre dans les rues du centre-ville.



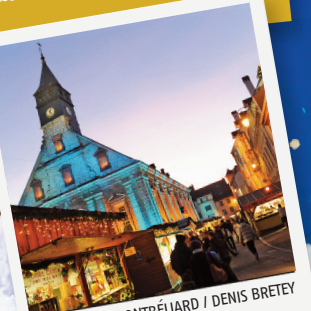
Pontarlier

Du 10 au 24 décembre, la ville de Pontarlier dans le Haut-Doubs revêt elle aussi ses plus beaux atours de Noël. Pour ceux qui désirent retomber en enfance, le programme est vaste avec, une exposition de trains miniatures en action, des automates au sein de la maison du Père Noël et la fameuse descente de la vedette de ce mois de décembre du clocher de l'Eglise Sainte-Bénigne le 19 décembre à 17h30. Pour les familles, des promenades en calèche, des ateliers de bricolage de Noël pour enfants et des ateliers floraux pour adultes seront proposés. Un stand de sculpture de ballons sera également installé sur le marché de Noël.



Montbéliard

Depuis 35 ans, la ville de Montbéliard dans le Doubs attire de nombreux visiteurs à l'occasion de ses « Lumières de Noël ». Organisé par la ville, l'évènement enregistre chaque année plus de 450.000 visiteurs venus des quatre coins de France mais aussi d'Allemagne, de Suisse ou encore d'Italie... En 2019, le Concours européen des meilleurs marchés de Noël a par ailleurs classé Montbéliard à la cinquième place. Sur place, vous attendent une mise en lumière des rues du centre-ville, des décorations ainsi qu'un marché de Noël artisanal et gastronomique. En effet, ancienne principauté des Wurtemberg, Montbéliard possède un marché de Noël ancré dans la plus pure tradition alémanique. Le 24 décembre, des personnages légendaires de la ville, Tante Airie et le Père Noël, seront présents sur le marché de Noël. Autre tradition montbéliarde, la verquelure, toile formée de carreaux en deux ou trois couleurs, ce tissu artisanal réalisé à base de chanvre, de lin et de coton se déclina dans une gamme de produits vendus sur le chalet de l'Office de tourisme. À noter que le public peut voter pour désigner ce marché de Noël, « plus beau marché de Noël d'Europe » sur le site christmas.ebdest.in jusqu'au 10 décembre.



Gilles Vuidel. Cet ingénieur de recherche en calcul scientifique au laboratoire Théoriser et modéliser pour aménager (ThéMA) de l'université de Franche-Comté est lauréat du palmarès national Talents CNRS 2021.

Ces graphes aimés des villes



Avec le portrait de cette semaine, les lignes qui suivent feront la part belle à la notion de cartes, ou plus exactement à celle de graphes paysagers. Une thématique scientifique aux nombreux débouchés que Gilles Vuidel, ingénieur de recherche en calcul scientifique, au laboratoire Théoriser et modéliser pour aménager (ThéMA) de Besançon, maîtrise parfaitement, au point de décrocher la médaille cristal du CNRS. Une distinction remise chaque année à des personnels d'appui à la recherche, qui par leur créativité, leur maîtrise technique et leur sens de l'innovation, contribuent aux côtés des chercheurs à l'avancée des savoirs et à l'excellence de la recherche française.

Après des études d'informatique et une première expérience au Laboratoire image, ville et environnement (Live) de Strasbourg, Gilles Vuidel rejoint ThéMA en 2005. Il obtient un poste d'ingénieur d'études CNRS en calcul scientifique en 2011, puis est promu ingénieur de recherche en 2016. Depuis son arrivée, il a développé une quinzaine de logiciels, dont une dizaine sont maintenus et librement accessibles sur internet, reconnus et utilisés par la communauté scientifique.

IMAGINER LES VILLES DE DEMAIN

À la lecture de ces premiers éléments, de ce bref résumé, on subodore naïvement un parcours professionnel tout en évidences et rectitude du trait, initié par une main du destin plus appliquée que facétieuse. Or, il en est rien. Car si toutes les cartes, que l'on peut avoir en poche, sont autant de précieuses boussoles, emprunter un chemin ne dit rien, des carrefours, ni de la destination. Avec Gilles Vuidel, il y a d'abord cette jeunesse en Alsace et une passion adolescente pour l'informatique, qui dessine de lui un premier avatar de geek. « J'adorais démonter et remonter les ordinateurs, comprendre leur fonctionnement. Je devorais tous les livres que je pouvais trouver sur le sujet à la bibliothèque », se souvient-il. Dans ce schéma, l'école est « game over », trop binaire à son goût, elle l'ennuie. « Au lycée, je ne me voyais pas faire de longues études, c'est pourquoi je me suis dirigé vers un DUT en informatique ». L'arrivée à l'UT, lui ouvre l'accès à la bibliothèque universitaire. Une découverte du monde estudiantin qui opère en lui un premier changement de logiciel quant à ses perspectives d'avenir. « C'est au cœur des rayonnages consacrés aux ouvrages sur l'informatique que j'ai découvert la notion d'intelligence artificielle », évoque Gilles Vuidel. Le coup de fou-



Gilles Vuidel est informaticien au sein du laboratoire Théoriser et modéliser pour aménager (ThéMA), spécialisé dans la modélisation et la simulation spatiale en géographie. Il est lauréat de la médaille cristal du CNRS 2021.

dre est immédiat. De cette connexion initiale naît l'envie d'en savoir plus, d'aller au-delà et de prendre le chemin de la recherche. Une soudaine appétence pour les études longues confirmée par un premier stage en 2000, au Live de Strasbourg. À l'issue de celui-ci, il va œuvrer, pendant deux ans, comme développeur contractuel à mi-temps, dans ce laboratoire de géographie qui mêle les dimensions d'images de ville et d'environnement.

« La traduction des problèmes de recherche en modèles informatiques est l'un des aspects de mon métier qui me passionne particulièrement. »

« J'ai travaillé à la traduction d'un certain nombre de problèmes de recherche en modèles informatiques : simulation d'occupation du sol dans la ville, modélisation de l'apport de la végétation dans les agglomérations... ». En parallèle, il poursuit ses études : licence, maîtrise, jusqu'à l'obtention d'un DEA Intelligence artificielle et reconnaissance des formes à l'université Paris 6. Les portes de la recherche lui sont alors grandes ouvertes, mais un nouveau « bug » vient bousculer ses plans. « J'étais arrivé à un moment où la logique me poussait à

faire une thèse... Pourtant, très vite je me suis rendu compte que je n'avais pas les « codes » pour poursuivre dans cette sphère de la recherche parisienne. Cela aurait voulu dire se battre face à la concurrence pléthorique, se montrer, se vendre pour décrocher des financements... Tout cela, ce n'était pas moi », avoue avec humilité l'ingénieur. Cette prise de conscience l'amène en terre comtoise, où il suit sa compagne d'alors. Lassé, croit-il, du monde académique, il s'essaie un temps à l'univers du privé, mais les postes d'informaticiens qu'ils décrochent, très basiques ne comblent pas son appétit de connaissances. « C'est à ce moment que j'ai repris contact avec un chercheur du laboratoire ThéMA de Besançon avec qui j'avais travaillé sur un programme commun avec le Live de Strasbourg ». De ces retrouvailles, une opportunité se fait jour, qui voit Gilles Vuidel intégré, en 2005, le laboratoire bisontin comme ingénieur contractuel en développement d'applications. Ses valises bien posées à ThéMA, il fait son entrée au CNRS en 2011, au poste d'ingénieur d'études en calcul scientifique, puis en 2016, au grade d'ingénieur de recherche. « Depuis mon arrivée à ThéMA, j'ai développé un grand nombre de logiciels qui ont, d'une certaine manière, aidé à la valorisation et au transfert du travail des chercheurs vers le monde sociaux-économique : c'est l'un des aspects de mon métier qui me

passionne particulièrement. À travers toutes mes réalisations, j'ai également pu approfondir de nombreux champs de l'informatique, de la géométrie algorithmique à l'intelligence artificielle, en passant par le calcul haute performance... toujours en lien avec des thèmes de recherche en géographie : formes et mobilités urbaines, réseaux écologiques, esthétique paysagère, cartographie transformationnelle, et bien d'autres ». Seize années d'investissement aujourd'hui récompensées par la médaille cristal du CNRS 2021. Une reconnaissance qui

1980

Naissance, le 15 octobre à Strasbourg.

2001

Développeur contractuel au Laboratoire image, ville et environnement (Strasbourg).

2003

DEA Intelligence artificielle et reconnaissance des formes à l'université Paris 6.

2005

Ingénieur contractuel en développement d'applications au laboratoire ThéMA.

2011

Entrée au CNRS – Ingénieur d'études en calcul scientifique.

2016

Ingénieur de recherche.

met également un coup de projecteur sur l'ensemble des activités du laboratoire ThéMA et plus globalement sur l'université de Franche-Comté. Cette visibilité accrue permet ainsi de mieux comprendre, de donner une dimension concrète à une discipline qui peut paraître austère aux yeux du grand public. « Cette année, nous avons enregistré 5.500 téléchargements de nos logiciels de géographie appliquée. L'essentiel se concentrant sur deux principaux produits : Fractalyse (le plus ancien) et Graphab (3.000 téléchargements à lui seul) ». Le premier est diffusé à l'échelle mondiale et permet l'analyse morphologique des villes par la géométrie fractale. Aujourd'hui, une version 2.0 baptisée Fractalopolis est en test avec la ville de Besançon. « Quand on cherche à réaliser une ville fractale, en part avec l'idée de casser l'uniformisation de la cité, en préservant d'un côté des espaces plus ou moins naturels, qui apportent une ventilation à la ville en évitant les îlots de chaleur et des zones de densité importante pour conserver notamment les avantages des services de proximité et ceux des transports en commun, contre la voiture individuelle... Avec notre logiciel, l'aménageur part de l'existant et teste différents scénarios d'intervention à la recherche du bon équilibre ».

ÉQUATIONS ÉCOLOGIQUES

Graphab permet, lui, de modéliser les réseaux écologiques (trame verte et bleue dans les SCoTs et les régions) à partir de la théorie des graphes. Il s'intéresse aux modifications de l'occupation du sol induites par l'étalement urbain, à la densification des réseaux de transport et aux mutations agricoles qui contribuent à fragmenter les habitats de certaines espèces et qui peuvent conduire à remettre en question la viabilité de populations animales et végétales. En complément des approches de terrain menées par les experts naturalistes, Graphab propose une approche intéressante pour réaliser des diagnostics, hiérarchiser les actions à mener (restauration écologique, création ou recréation de zones de connectivité, de continuité écologique, jusqu'à l'échelle européenne, pour éviter l'isolement des espèces et leur dérive génétique...) et comparer des scénarios prospectifs d'aménagement ou de conservation. « Graphab a ainsi été utilisé par Engie et Suez pour intégrer leurs sites dans des trames vertes et bleues. Et, plus localement, par la LPO de Franche-Comté dans un travail de restauration des mares afin de prioriser leurs actions. L'outil a également servi à limiter le développement géographique des campagnols, en identifiant les terrains agricoles où les cultures pouvaient être modifiées pour faire barrière aux rongeurs... ».

FRÉDÉRIC CHEVALIER